

PERSPECTIVES



**LE DEVOIR
D'HISTOIRE**
La page féminine du
Devoir est lancée en 1911
B 9

ÉTATS-UNIS
Silence, on juge:
la chronique
d'Élisabeth Vallet
B 4

POLITIQUE
Comme un parfum
d'improvisation,
la chronique de Michel
David | **B 5**

Au pays, le café fait fleurir une industrie dont les ventes ont atteint l'an passé 6,2 milliards de dollars, selon l'Association canadienne du café.

GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR



La concurrence se corse sur le marché du café

L'attrait croissant pour l'autre or noir oblige les cafés à se diversifier

L'engouement pour le café, la boisson la plus bue après l'eau au Canada, met en ébullition un marché où la concurrence est de plus en plus corsée. Pour survivre, des cafés nouvelle mouture voient le jour, histoire d'étancher une soif qui ne semble pas près d'être assouvie.

ANNABELLE CAILLOU, GUILLAUME LEPAGE
LE DEVOIR

L

a production mondiale du café ne cesse de croître et la boisson tonique continue de gagner en popularité, notamment au Québec. Plus d'un commerce y trouve son gagne-pain, et l'effet énergisant — et réconfortant — du café poursuit son travail de séduction auprès des consommateurs.

Dégusté dans le confort de son salon ou en route vers le boulot, avec un nuage de lait ou noir et bien corsé, le café est la boisson la plus consommée par les adultes après l'eau du robinet au Canada.

Seuls les habitants des Pays-Bas, qui sirotent en moyenne deux tasses par jour et consomment 260,4 litres de café par an, et ceux de la Finlande (184,9 litres), damaient le pion aux Canadiens en 2017, arrivés au troisième rang avec 152,1 litres de café bus par année par habitant.

Au Canada, le café fait fleurir une industrie dont les ventes ont atteint l'an passé 6,2 milliards de dollars, selon l'Association canadienne du café. Les Canadiens boivent d'énormes quantités de café sur le pouce, de sorte que la majorité des ventes liées à cet autre or noir se réalisent dans les cafés, tous types confondus (4,8 milliards), plutôt qu'en épicerie (1,4 milliard).

Concurrence torride

Si le café filtre convenait à bon nombre de Québécois jusqu'à récemment, aujourd'hui le goût et la qualité doivent aussi être au rendez-vous. Sans comp-

ter sa provenance, que l'on recherche équitable et biologique.

Profitant de cette popularité sans faille, de plus en plus de joueurs se lancent sur le marché. Ils surfent sur la « troisième vague » poussée par des artisans et amateurs qui carburant aux petits cafés indépendants. Mais perdus dans cet océan de nouveaux commerces, aux valeurs et produits similaires, difficile de tirer son épingle du jeu.

Se démarquer

Des propriétaires choisissent alors d'offrir aux clients une expérience originale pour accompagner un bon café. Café-yoga, café-vélo, café-chien, café-friperie : tous les moyens sont bons pour se distinguer et éviter de mettre la clef sous la porte.

« Je ressens davantage la concurrence ces derniers temps avec l'arrivée d'autres petits cafés sur Mont-Royal. C'est devenu une mode de se lancer dans le milieu. Au moins, on se démarque ici en étant aussi une friperie », explique François Audet, qui a ouvert Le Placard il y a presque 20 ans au cœur du Plateau Mont-Royal.

Bénéficiant d'un grand espace, il y a intégré quelques portants de vêtements. « Rien qu'avec trois ou quatre personnes par jour qui achètent un vêtement en plus de prendre un café, ça aide les fins de mois. »

Même stratégie au café littéraire Chez l'éditeur, dans Villieray, qui partage ses locaux avec les maisons d'édition Québec Amérique et Cardinal. Leurs livres y sont mis en vente juste à côté du comptoir à café.

« Les gens aiment lire un livre en buvant un latte, alors on leur fait découvrir de nouveaux ouvrages. On se démarque, et la vente de livres aide à faire fonctionner le café », raconte le gérant, François Beauchemin.

Pour sa part, le Café dépanneur, situé rue Bernard dans le Mile-End, a pré-

férent miser sur une ambiance différente pour attirer les clients.

Chaque jour, il permet à des musiciens amateurs de jouer en échange d'un café ou d'un repas gratuit. « C'est cool parce que ça nous fait une ambiance originale. Et les consommateurs choisissent notre café plutôt qu'un autre parce qu'ils peuvent y découvrir de nouveaux *bands* locaux », explique le propriétaire, Benoît Bigham.

Il reconnaît toutefois qu'il reste difficile de survivre avec ou sans plus-value. « Je vais vers des choses que j'aime, et la musique, j'aime ça. Mais je dirais qu'on en arrache financièrement. »

Offrir des places assises dans un décor agréable, un café de qualité et quelques viennoiseries n'est plus une garantie de réussite pour les cafés indépendants. Nombre d'entre eux peinent à survivre et finissent par fermer.

Pour JoAnne Labrecque, professeure de marketing à HEC, les établissements doivent redoubler de stratégies pour sortir du lot et devenir le meilleur choix dans le quartier. « Il faut amener les consommateurs à se déplacer parce que ça vaut le coup et qu'on n'est pas qu'un simple café du coin. Ça devient une expérience, autant qu'aller au musée, au cours de sport ou dans un parc d'attraction. »

Le café, c'est vendeur

Selon elle, il ne faut pas penser pour autant que vendre du café n'est plus une activité rentable. Elle donne l'exemple des commerces qui ont ajouté cette offre de service à leur activité principale pour justement attirer davantage d'acheteurs. « C'est tendance, d'introduire un coin café dans un commerce pour bonifier l'expérience client. On voit ça dans les salons de coiffure, les boutiques de vêtements ou de vélos », dit-elle.

Des propos qui trouvent écho chez le gérant de la boutique Véloespresso, Olivier Quirion Deslauriers. Lorsqu'il a déménagé son magasin de

Les chaînes jouent les indépendants

Les grandes chaînes Tim Hortons, Second Cup et Starbucks ont beau se partager la plus grande part du marché au Québec, les cafés indépendants leur font de plus en plus concurrence. « Ça fonctionne bien, les cafés indépendants, en ce moment, dit Simon-Louis Brosseau, copropriétaire des cafés Paquebot à Montréal. De nouveaux cafés ouvrent constamment, même si certains ferment. On prend de la place petit à petit face aux chaînes, qui doivent fermer des succursales. »

En offrant une expérience « plus complète, qui dépasse la boisson chaude », les cafés indépendants se démarquent des grands joueurs, fait remarquer Francine Rodier, professeure de marketing à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.

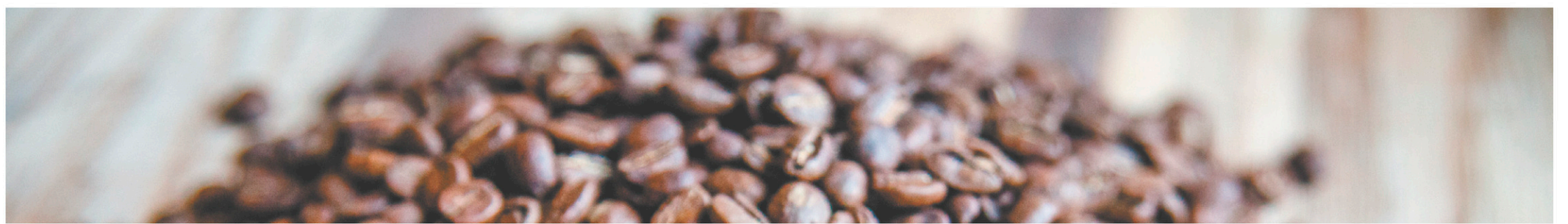
« Ces commerces sont plus proches des gens, souvent bien enracinés dans leur quartier. Ils ont une clientèle qui leur est particulière, qui leur ressemble. » Un détail qui n'a pas échappé aux chaînes, qui cherchent à se renouveler pour ne pas perdre leurs clients. « Certains iront jusqu'à changer leur décor pour avoir une allure un peu plus lounge, illustre M^{me} Rodier. Mais les gens ne sont pas dupes : un café de McDonald's reste un café de McDonald's. » Malgré tout, les cafés des chaînes continuent de se vendre en plus grande quantité, en dépit de leur « goût standardisé », note-t-elle.

vente et réparation de vélos dans un plus grand local du quartier Hochelaga-Maisonneuve, il a décidé d'investir dans un comptoir, des chaises et s'est aussi lancé dans la vente de café.

« C'est un service de plus qui fidélise la clientèle. Et si on garde une personne plus longtemps dans la boutique, elle va magasiner davantage, c'est sûr », reconnaît-il.

152

C'est le nombre de litres de café bus par année par habitant au Canada, en 2017.



Tous les cafés mènent à Instagram

Le bouche-à-oreille passe aujourd'hui par les réseaux sociaux

GUILLAUME LEPAGE, ANNABELLE CAILLOU
LE DEVOIR

Si les cafés indépendants rivalisent de stratégies pour attirer les clients et obtenir leur part du marché, ils finissent tous par se rencontrer sur les réseaux sociaux, le bouche-à-oreille 2.0.

« Les réseaux sociaux sont devenus essentiels pour consolider la clientèle, en plus d'attirer de nouvelles personnes », assure Maxime Richard, copropriétaire du café Pista. Avant de s'installer dans la rue Beaubien, à Montréal, le jeune entrepreneur roulait d'un événement à l'autre sur son vélo-café. « Quand tu es mobile, tu dois montrer que tu es actif et indiquer où tu seras présent. J'ai vite compris que c'est par les réseaux sociaux que ça passait. »

Tout en gardant un œil sur la concurrence, il a aussi misé sur les réseaux sociaux — surtout Instagram — une fois installé dans son local de Rosemont-La Petite-Patrie. Il a engagé un gestionnaire des réseaux sociaux pour notamment publier « la bonne photo au bon moment » et répondre aux clients.

Depuis un an (ils sont désormais trois à la barre du Pista), cette gestion se fait à l'interne. On annonce les promotions, les nouveautés, les heures d'ouverture pendant les jours fériés. « Ça rejoint plus de clients qu'une affiche sur la porte du café », constate M. Richard.

« On ne peut plus simplement compter sur le bouche-à-oreille, on veut se faire connaître sur les réseaux sociaux pour avoir un impact plus large », renchérit Simon-Louis Brosseau.

Le copropriétaire des trois cafés Paquebot dans la métropole reconnaît qu'il est encore à apprendre à maîtriser ces outils pour attirer plus de consommateurs. « C'est beaucoup de temps investi pour prendre des photos, faire un suivi, faire en sorte que les gens nous suivent, leur répondre. Ça prendrait quasiment quelqu'un à temps plein. »

« Instagrammable »

Pour rejoindre encore plus de personnes, le Doggy Café, installé dans la rue Saint-Denis, s'est carrément tourné vers une influenceuse déjà cliente — l'humoriste Rosalie Vaillancourt — pour bénéficier de sa popularité sur Instagram. Les copropriétaires concentraient surtout leurs efforts sur Facebook, mais sur l'avis de conseillers marketing, elles ont compris qu'Instagram leur apporterait plus de visibilité.

Un choix judicieux, selon le consultant en marketing numérique Frederic Gonzalo. « C'est surtout sur Instagram que ça se passe depuis plusieurs années. Facebook est devenu énervant avec son algorithme. C'est une plateforme de masse plus généraliste. »

M. Gonzalo, qui donne des conférences sur le sujet, constate que les cafés ont tendance à même penser leur décoration en fonction d'Instagram.

Et M. Brosseau, du café Paquebot, l'avoue : « On veut que l'endroit soit "instagrammable", parce que les gens publient des photos des cafés qu'ils ont aimés. » Il a donc orné l'un des murs de briques de sa succursale, avenue du Mont-Royal, d'un néon coloré en forme de bateau dans le but d'attirer les regards... et les flashes des téléphones intelligents.

L'accessoire a déjà fait le tour d'Instagram, accompagné du mot-clic #mtlcafécrawl. C'est Ali Inay qui a créé ce mot-clic, devenu incontournable pour les artisans et amateurs de cafés indépendants à Montréal.

Celui qui est analyste de données dans la vie de tous les jours compte aussi un compte coiffé du même nom à son actif, suivi par quelque 21 000 personnes. Il y publie ou y repartage des photos des cafés qu'il découvre aux quatre coins de la ville.

La beauté, critère numéro un

Il trouve néanmoins regrettable que la beauté d'un café soit devenue le critère numéro un, au détriment parfois de la qualité du produit, reconnaissant du même souffle qu'il contribue à cette situation. Cela dit, l'endroit a beau être bien décoré et populaire sur Instagram, « si ton café est franchement ordinaire, ça ne fera pas de miracle, ça ne fidélisera pas les clients », laisse tomber Frederic Gonzalo.



Véritable temple pour caféinomanes branchés, le Crew Collectif & Café abrite sous ses voûtes majestueuses un espace de cotravail. À droite en haut : le minuscule Pikolo Café a supprimé en 2015 l'accès à Internet pour retrouver l'atmosphère conviviale que l'omniprésence des ordinateurs avait fait disparaître.

PHOTOS MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

Des cafés « débranchés » pour mieux se reconnecter

Plusieurs commerces interdisent les écrans pour retrouver une ambiance conviviale

ANNABELLE CAILLOU
LE DEVOIR



assés de voir leurs clients absorbés par leur écran pendant des heures, de plus en plus de propriétaires de cafés préfèrent interdire les ordinateurs ou même supprimer Internet pour briser le silence de mort qui s'était installé.

« Je ne pensais jamais devoir aller jusque-là, mais l'ambiance au café était loin de ce que je voulais : un lieu chaleureux, convivial, vivant », confie Marie-Ève Laroche, propriétaire du Pikolo Espresso Bar sur l'avenue du Parc à Montréal.

En s'installant en 2011 au cœur du ghetto McGill, offrir Internet aux clients était une évidence, la plupart d'entre eux étant étudiants. Mais la situation est devenue vite intenable. M^{me} Laroche ne supportait plus de voir ses tables monopolisées par ces travailleurs silencieux — qui consommaient à peine —, l'obligeant à refuser d'autres clients voulant savourer un café en discutant.

« Il n'y avait plus aucun son, il y avait une énergie morte complètement toxique. J'avais envie de briser une assiette juste pour faire du bruit », raconte-t-elle. Au printemps 2015, elle a décidé de supprimer l'accès au Wi-Fi, au risque de voir les lieux se vider.

« C'était un gros move, une décision longtemps repoussée, mais finalement, ç'a bien été reçu. Il y a plus de roulement, et l'ambiance est meilleure. Les gens discutent, se rencontrent, rient. Les étudiants viennent toujours, mais moins longtemps, pour faire leurs lectures. »

Supprimer Internet, interdire les ordi : tous les moyens sont bons pour chasser les étudiants et travailleurs autonomes. Comme le Pikolo, d'autres établissements — tels que le Arts Café dans le Mile End, Le moineau masqué ou encore le Café Névé dans le Plateau-Mont-Royal — veulent miser sur les rencontres et échanges.

Débats politiques

Les premiers cafés apparus au XVII^e siècle en Europe offraient un espace de débats politiques, rappelle le professeur d'histoire à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Laurent Turcot. « L'avantage, c'est que contrairement aux ta-

vernes, c'est plus facile de parler politique avec trois ou quatre cafés que trois ou quatre bières », plaisante-t-il.

Pour l'auteur d'*Extraits de cafés*, André Carpentier, les cafés doivent garder « un rôle social ». « C'est important de trouver des lieux publics pour se rencontrer, discuter, en dépensant seulement quelques dollars pour un café. »

Il estime les cafés nécessaires à la vie de quartier pour remplacer les paroisses qui avaient autrefois le rôle de rassemblement communautaire. « Les gens du quartier finissent par se reconnaître en fréquentant le café du coin. C'est d'autant plus nécessaire dans un monde individualiste où l'on ne connaît plus vraiment nos voisins. »

Éviter la faillite

Mais face à la concurrence entraînée par la prolifération de petits cafés indépendants, difficile de fermer complètement la porte à une part non négligeable de consommateurs. « Tu perds des clients et de l'argent si certains restent cinq heures devant leur ordi et prennent juste un café. »

Mais il y en a qui vont travailler pendant deux heures, commander un latté et une viennoiserie, et revenir chaque jour. C'est une clientèle fidèle dont on a aussi besoin », explique Simon-Louis Brosseau, propriétaire du café Paquebot sur la rue Mont-Royal.

En rachetant le Café Plume l'année dernière, M. Brosseau a gardé la politique appliquée par son prédécesseur : aucun ordinateur la fin de semaine, excepté à une table de six places face à la fenêtre. Un entre-deux qui lui permet de ne pas fermer boutique tout en retrouvant une ambiance conviviale et un roulement le week-end.

« Les travailleurs et les étudiants sont nos clients réguliers de la semaine. Si j'interdis totalement les ordinateurs ou que je coupe Internet, je fais faillite. »

Les propriétaires doivent comprendre que la clientèle a changé avec l'arrivée du numérique, d'après lui. Livres, carnets et journaux ont fait place aux ordinateurs, tablettes et cellulaires. Le nombre de travailleurs indépendants a aussi explosé dans les dernières années.

En 2017, le Québec comptait près de

Les travailleurs et les étudiants sont nos clients réguliers de la semaine. Si j'interdis totalement les ordinateurs ou que je coupe Internet, je fais faillite.

SIMON-LOUIS BROUSSEAU



560 000 travailleurs autonomes, selon l'Institut de la statistique du Québec. Soit plus de 13 % des personnes actives dans la société.

Un détail qui n'a pas échappé à Gabriel Dancause, qui a ouvert en 2015 le GAB café sur le boulevard Saint-Laurent, qu'il présente comme « le premier café pour travailler ».

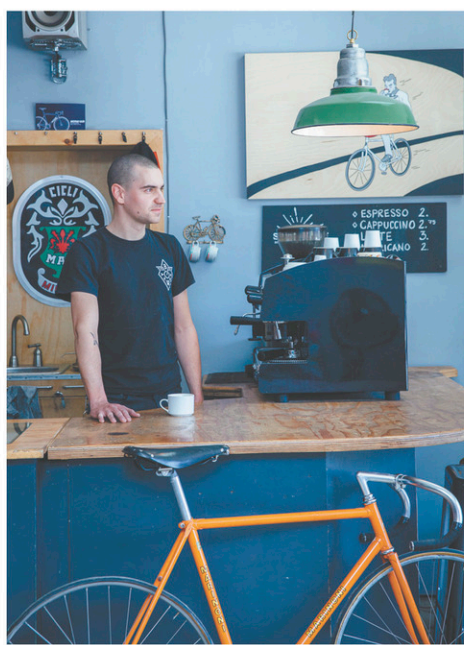
Le concept est simple : les clients paient à la journée ou au mois pour réserver une place. Ils peuvent utiliser Internet, une prise de recharge, une imprimante, et soit consommer sur place ou apporter leur propre café.

« À la base, c'était pour remplir un besoin que j'avais comme programmeur. Quand tu vas dans un café traditionnel, tu ne te sens pas particulièrement bienvenu avec ton ordi et tes livres », confie le propriétaire.

Constatant que de plus en plus de Québécois cherchaient un endroit agréable pour travailler et sortir de chez eux, M. Dancause a sauté sur l'occasion.

Crew Collectif & Café, l'Anticafé ou encore Le 5^e : les lieux se définissant entre le café et l'espace de travail partagé se multiplient à Montréal et ailleurs au Québec.

Aux yeux de M. Dancause, ce type de café ne vient pas faire concurrence à ceux déjà bien établis. « On est complémentaires. Je leur envoie les clients qui veulent juste prendre un café, et eux sont débarrassés des étudiants et travailleurs qui monopolisent leurs tables », estime-t-il.



Le véloexpresso, dans Hochelaga-Maisonneuve. À droite : végane et zen, le café Belém courtise les amateurs de yoga.
PHOTOS VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

La dosette, tache noire de l'engouement pour le café

Le marché a explosé, mais leur élimination pose un problème environnemental

GUILLAUME LEPAGE
LE DEVOIR

Face à la critique de groupes écologistes et de consommateurs avertis, des fabricants de machines à dosettes de café ont planché sur des solutions, ces dernières années, pour réduire leurs impacts environnementaux. Mais du chemin reste à faire, jugent des experts.

« On ne peut nier que ces appareils ont connu un succès incroyable, explique Sylvain Charlebois, professeur en distribution et politique agroalimentaire à l'Université Dalhousie. Mais leur vie utile va prendre fin rapidement si les multinationales derrière ne trouvent pas une solution environnementale acceptable pour la population. »

Depuis leur arrivée en grande pompe sur le marché canadien, les machines à dosettes ont remplacé à la vitesse grand V les cafetières à filtre qui trônaient sur les comptoirs de cuisine des Québécois.

Or, les capsules — en plastique recyclable ou en aluminium, selon la marque — produisent d'importantes quantités de déchets.

L'invasion des capsules

Entre 2012 et 2015, le pourcentage de propriétaires d'une cafetière à portions individuelles a explosé, passant de 15 % à 38 % selon l'Association canadienne du café. Depuis, les chiffres stagnent. Leur part de marché a même reculé de deux points de pourcentage l'an dernier.

Signe possible d'un réveil chez les fabricants : les deux leaders de l'industrie, Keurig et Nespresso, multiplient les solutions vertes pour éviter que la confiance des consommateurs s'étiolle. Keurig vise d'ici 2020 des capsules 100 % recyclables.

Et Nespresso a démarré un projet pilote avec des centres de tri — deux au Québec et un en Colombie-Britannique — pour que les clients déposent leurs capsules utilisées dans des sacs allant au bac vert. Les matériaux de la dosette sont récupérés et le marc de café, composté.

« Nos capsules, contrairement à celles de la plupart de nos concurrents, sont en aluminium. Cette matière est

recyclable à l'infini », assure la porte-parole de Nespresso Canada, Caroline Duguay. Elle note par ailleurs que l'objectif de la multinationale est d'offrir des produits entièrement « carbone neutre » d'ici 2020, à l'échelle de la planète. « Nous sommes à 10 % d'atteindre notre objectif. »

La compagnie refuse toutefois de dévoiler le nombre de capsules récupérées chaque année, au Canada comme au Québec, sur le total de récipients écoulés.

De son côté, Louise Hénault-Éthier, de la Fondation David Suzuki, doute de l'efficacité de telles méthodes. L'aluminium a une grande valeur, et tant mieux s'il est recyclé, dit-elle, mais le recyclage a aussi un coût environnemental non négligeable.



ISTOCK

Depuis leur arrivée sur le marché canadien, les machines à dosettes ont remplacé les cafetières à filtre qui trônaient sur les comptoirs de cuisine des Québécois. Or, les capsules, en plastique recyclable ou en aluminium selon la marque, produisent d'importantes quantités de déchets.

Et encore faut-il que les consommateurs fassent l'effort de déposer les dosettes dans leur bac vert.

Le professeur Charlebois abonde dans ce sens : les programmes mis sur pied par les gros joueurs de l'industrie ne suffisent pas, et surtout, ils arrivent une dizaine d'années trop tard.

« On a créé une nouvelle habitude chez le consommateur en offrant ces appareils simples et pratiques avant que les campagnes contre les capsules — avec l'efficacité et la virulence qu'on leur a connues — en amènent plusieurs à les bouder. »

Dans le contexte, il faudrait composer les capsules plutôt que les recycler, croit-il, le compostage étant une solution « simple et pratique » à l'image de l'expérience que vendent les fabricants de machines à dosettes.

Il explique que des compagnies offrent déjà des capsules qu'il suffit de jeter au bac brun après usage. Le goût est toutefois différent des capsules traditionnelles, prévient M. Charlebois, pour en avoir fait le test dans le cadre de son travail.

Limiter le gaspillage

Pour sa part, Colleen Thorpe, directrice des services éducatifs chez Équiterre, en a surtout contre le principe de l'usage unique. « On portionne en amont pour éviter le gaspillage, mais le transport et l'emballage supplémentaire déplacent les impacts sur l'environnement. »

« Il y a une part de nouveauté, avec ces appareils, qui a attiré les clients. L'humain consomme rapidement et réfléchit ensuite aux conséquences », poursuit M^{me} Thorpe, pour expliquer le succès que remportent ces machines à dosettes en Amérique du Nord, en dépit des désavantages économiques (le prix de chaque café est dans certains cas multiplié par quatre) et des impacts environnementaux connus.

« Mais si on veut vraiment aller vers un mode de consommation responsable, il faut réduire à la source, dit-elle. Et qu'on apprenne, de grâce, à faire du café en utilisant la bonne quantité pour éviter le gaspillage et en portionnant nous-mêmes la quantité qu'on va consommer. »

Notre sélection des meilleurs endroits à Montréal

Ah, les cafés ! Vouloir en faire un papier relève des travaux herculéens tant les ouvertures se succèdent à une vitesse vertigineuse. J'avais préparé une liste d'une cinquantaine d'adresses ; *Le Devoir* a restreint mon enthousiasme avec une dizaine. Ne m'en voulez pas de ne pas mentionner vos propres coups de cœur, Olimpico, Saint-Henri, Ciociaro, Campanelli, Pinocchio caffè ou autres haltes de qualité.

JEAN-PHILIPPE TASTET
COLLABORATEUR
LE DEVOIR

Pour moi, le mot « café » l'emporte sur le concept de « cafés » ; on parle ici d'endroits où la magnifique boisson est à l'avant-scène. On y trouve généralement des baristas passionnés et passionnants. Le reste — décor, ambiance et *tutti quanti* — vient en attraits supplémentaires. À l'origine du café chez nous, les Italiens sont au premier rang. Donc, à tout seigneur, tout honneur.

Caffè Italia

Depuis 1956 (!), cette institution accueille dans son décor intemporel, rappel des « cafés » de toute l'Italie, une clientèle de connaisseurs. Il faut voir au petit matin les messieurs en costume élégant se garer en double file, entrer en courant, prendre à la hâte au comptoir leur espresso que le barista a préparé en les voyant arriver, et repartir, souriants, à la course. Pour caféinomanes avertis. 6840, boulevard Saint-Laurent,

San Gennaro

La famille Covone, mère et fils, fait les choses à la perfection, héritage du regretté papa, Aniello, modèle d'élégance. Le lieu est un de ces endroits qui semblent sortis tout droit d'un quartier chic de Milan, Bologne ou Parme, élégant et délicieux. Après une *pizza al taglio*, café irrécusable et toutes sortes de tentations pour l'accompagner en beauté, *bombolone*, cannoli et biscotti. 69, rue Saint-Zotique Est

Caffè San Simeone

Le spectacle commence très tôt ici. Les travailleurs aux yeux encore embrumés de sommeil débarquent bien avant l'heure d'ouverture. L'odeur du café et des *dolci* fait son œuvre bienfaisante. Aux beaux jours, ça traîne longtemps sur la terrasse en parlant *futbol*, politique et autres sujets brûlants. En sirotant bien entendu d'excellents cafés. 39, rue Dante

Viennent ensuite des endroits sans lien direct avec l'Italie, mais où l'on prend tout de même la chose très au sérieux.

Pikolo Espresso Bar

Petit, comme son nom l'indique, mais tellement joli. On y sert l'un des meilleurs cafés au centre-ville et des viennoiseries succulentes, muffins, croissants, etc. La passion de la patronne, Marie-Ève Laroche, imprègne les lieux d'une belle énergie. 3418b, avenue du Parc

Dispatch

Ici, on est dans la version XXI^e siècle du café. Clientèle jeune, branchée sur son ordinateur portable ou en communication avec le reste du monde via téléphone et tablette. Derrière le comptoir, beaucoup de sérieux dans la préparation des divers cafés proposés par la maison. Un lieu lumineux et invitant. 4021, boulevard Saint-Laurent

Toi, moi et café

Je vous parle de celui-ci, car depuis plus de 25 ans, la famille Istantoulou fait office de *pusher* de grains de qualité pour moi et me fait découvrir de nouveaux arômes. Comme ils torréfient eux-mêmes, ils sont en mesure de vous conseiller une récolte en fonction de vos goûts et des arrivages les plus intéressants. Une rareté. 244, avenue Laurier Ouest

Le Butterblume

Installée dans un très agréable local dans la partie Mile-End du boulevard Saint-Laurent, cette petite maison sert en toute modestie des plats dignes de grandes tables. Salé, sucré, café et thé, tout est plaisir. Lors de son plus récent passage chez nous, la jeune star mondiale venue de Laponie, Magnus Nilsson, avait déclaré que ce Butterblume était l'une des meilleures tables où il avait mangé pendant son séjour. Si Magnus le dit... 5836, boulevard Saint-Laurent

Club social PS

Caché derrière le restaurant Elena, rue Notre-Dame, on y sert de superbes cafés et d'irrésistibles pâtisseries d'inspiration italienne et de croustillantes pizzas. Un lieu intéressant et, les soirs de rencontre des Canadiens de Montréal, la perspective de passer une soirée animée autour du joli bar en forme de fer à cheval. Pas de réservations. 1, rue d'Yamaska

Crew Collective & Café

Ouvert sept jours sur sept de 8 h à 20 h, le « Crew », comme disent les 2.0 ou même les 3.0, est un magnifique endroit où amener vos amis en visite à Montréal pour les impressionner. La splendeur de cette ancienne banque a de quoi laisser baba. Cafés soignés et cuisine délicieuse préparée par Gita Seaton et Jessiah MacDonald qui ont su donner un nouvel élan à la maison côté assiettes. 360, rue Saint-Jacques

Le plus rigolo pour la fin : appliqué dans la préparation du café, mais original dans sa façon de le présenter.

Pista

Il y a la boutique rue Beaubien avec ses viennoiseries et ses brunchs savoureux, mais ma première rencontre avec ces jeunes allumés de la cafetière a eu lieu dans le Vieux-Port, alors que je suis tombé nez à nez avec leur triporteur, café ambulancier qui prépare espresso, cortado et latté. Le café était si bon que je l'ai encore au bout de mes bons souvenirs. 500, rue Beaubien Est

Hors Montréal : Les vraies richesses

Cette maison s'annonce comme boulangerie, mais c'est un excès de modestie pour réducteur. Le café servi — dès l'aube, sept jours sur sept — pour accompagner les viennoiseries reçoit souvent les clients passés chercher un de ces pains hors du commun boulangés ici. Une halte incontournable. 242, rue King Ouest, Sherbrooke

Silence, on juge

ÉLISABETH VALLET



Les fondations de la République sont fragiles. Il faut qu'elles le soient pour que le *New York Times* choisisse de publier la dernière chronique de Jamal Khashoggi, correspondant chez son concurrent, le *Washington Post*. Elles sont plus fragiles encore après que, la même semaine, le président américain eut encensé au Montana le représentant Gianforte, qui a sauté à la gorge d'un journaliste du *Guardian*. L'engagement du président Trump pour un homme condamné pour ces faits est manifestement dangereux. La tuerie du 28 juin dernier dans les bureaux de la *Capital Gazette* à Annapolis est là pour le rappeler.

Les fondations de la République sont fragiles aussi, car ceux qui sont exclus du dialogue démocratique sont de plus en plus nombreux. Les élections du 6 novembre prochain, les plus onéreuses de l'histoire (près de 5 milliards de dollars), les plus conséquentes aussi, pourraient pourtant exclure des pans entiers de l'électorat.

Plusieurs acteurs jouent un rôle clé dans ce processus, dont les législatures fédérées — majoritairement républicaines. Mais celui qui pèsera lourd, le 6 novembre, est la Cour suprême — avant même que la dernière nomination prenne effet.

•••••

Premièrement, dans sa décision de 2013 (Shelby County c. Holder) sur le Voting Rights Act de 1965, elle dispense les États du Sud de l'approbation préalable du gouvernement fédéral pour modifier leurs lois électorales. Dans la foulée, comme le constate le Leadership Conference Education Fund, un grand nombre de bureaux de vote ont fermé en Alabama, en Arizona, en Louisiane, au Texas et dans les Carolines. Au Kansas, selon le Pew Research Center, certains électeurs devront, dans deux semaines, faire 29 kilomètres pour se rendre au bureau de vote. En Géorgie, devenue emblématique des manipulations électorales de 2018, les trois quarts des comtés touchés par ces coupes fondées sur des arguments financiers représentent une infime minorité de Blancs ; selon le rapport de la U.S. Commission on Civil Rights, elles atteignent principalement les minorités.

Deuxièmement, cette décision a induit un durcissement du contrôle de l'identité des électeurs. Selon le Brennan Center, depuis, 13 États ont mis en place des dispositifs contraignants d'identification, 7 ont restreint le vote par anticipation, et 11 l'inscription sur les listes. Or, trois millions d'Américains aujourd'hui n'ont pas de pièce d'identité gouvernementale — à commencer par la plus courante, le permis de conduire, dont le coût est hors de portée des plus pauvres. Ce n'est pas anodin dans un État comme le Texas, où le permis de port d'armes est accepté pour voter, mais pas une carte étudiante délivrée par une université. Il faut y ajouter la décision de cette semaine (Brakebill c. Jaeger) validant une loi du Dakota du Nord qui subordonne le vote à une preuve d'adresse résidentielle — ce que ne peuvent pas apporter les résidents des réserves amérindiennes (parmi lesquels les Sioux de Standing Rock), dont le courrier est livré en poste restante. Trente mille électeurs sont affectés par cette mesure.

Troisièmement, en juin dernier, dans Husted c. Randolph Institute, la Cour suprême a autorisé une disposition qui a permis à l'Ohio d'élaguer ses listes : faute de voter au cours de deux élections consécutives, et à moins qu'il ne se manifeste, l'électeur est radié — selon *The Daily Beast*, ils devraient être deux millions à ne pas pouvoir voter en novembre dans cet État. En Géorgie, selon l'*American Public Media*, 107 000 électeurs ont été évincés pour les mêmes raisons — majoritairement des électeurs afro-américains —, tandis que 53 000 personnes voient leur inscription suspendue parce que les données du formulaire d'enregistrement sur la liste électorale ne correspondent pas exactement (à la lettre près) aux bases de données gouvernementales. Or, le vérificateur général a établi en 2009 que le registre de la Sécurité sociale (le plus courant, notamment pour les plus pauvres) n'est pas fiable. Ces chiffres sont d'autant plus perturbants que la Géorgie utilise des machines de vote électronique sans reçu papier — donc sans recomptage possible, sans possibilité de déceler des fraudes. Et malgré ce constat, la juge de district Amy Totenberg a, le mois dernier, conclu que le système ne pouvait pas être changé.

Quatrièmement, en juin dernier, la Cour suprême a validé, dans un certain sens par défaut, la pratique du charcutage électoral (le *gerrymandering*) tant au Wisconsin (Gill c. Whitford) qu'au Texas (Abbott c. Perez). Les longs districts en forme de saucisse dentelée peuvent désormais perdurer, même s'ils ont pour effet de minorer le poids d'un groupe politique ou d'une minorité. C'est pourtant ce qui explique qu'il faudra au Parti démocrate plus qu'une simple ascendance pour s'assurer d'une courte majorité au Congrès.

Or, l'expérience de 2016 (où 77 744 voix réparties sur trois États — Pennsylvanie, Michigan, Wisconsin — ont suffi à faire basculer le pays dans l'ère trumpienne) enseigne que chaque vote compte. Littéralement.

Les longs districts en forme de saucisses dentelées peuvent désormais perdurer, même s'ils ont pour effet de minorer le poids d'un groupe politique ou d'une minorité. C'est pourtant ce qui explique qu'il faudra au Parti démocrate plus qu'une simple ascendance pour s'assurer d'une courte majorité au Congrès

LÉGALISATION DE LA MARIJUANA



Le joint deviendra peut-être une forme minoritaire de consommation du cannabis, la légalisation favorisant les formes plus raffinées.

JACQUES NADEAU ARCHIVES LE DEVOIR

Le cannabis, et puis après ?

Le Canada doit-il s'engager sur la voie de la légalisation de toutes les drogues ?

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

C'est la mort du joint, et rien de moins. Le Canada a légalisé et même étatisé la vente du cannabis récréatif cette semaine, et la professeure de criminologie Line Beauchesne, grande spécialiste des politiques en matière de drogue, prédit déjà que cette révolution assez unique au monde annonce l'agonie prochaine des péters roulés.

« Je dirais que le joint va devenir une forme minoritaire de consommation d'ici quelques années, disons d'ici quatre ou cinq ans », dit la professeure interviewée jeudi, au lendemain de l'entrée en vigueur de la vente et de la consommation légales de la marijuana au pays.

« La fumée est nocive pour la santé. À moyen terme, la consommation va s'orienter vers des produits comme l'huile, les gélules, les pilules, les vaporisateurs. Le marché noir fait disparaître les produits plus sécuritaires et moins rentables. La légalisation donne la chance d'exploiter tout le potentiel d'un produit. »

La projection rationnelle s'appuie sur des exemples passés. Pendant la prohibition de l'alcool, les contrebandiers produisaient de la gnole bas de gamme, du tord-boyaux vite fait, mal fait. La légalisation a permis de rendre accessibles à tous, partout, une infinité de bouteilles et de canettes remplies d'une boisson de qualité, de la bière à 0,5 % d'alcool jusqu'aux champagnes les plus raffinés.

La légalisation de la fumette réjouit la professeure titulaire de l'Université d'Ottawa. « Sommes-nous bien partis ? Moi, je trouve que oui », indique M^{me} Beauchesne.

Elle-même milite dans les mouvements antiprohibitionnistes nationaux et internationaux depuis des décennies, une option rationnellement fondée. Elle a beaucoup publié sur le sujet. Elle a fait paraître *Les coûts cachés de la prohibition* en 2006. Elle vient tout juste de publier *Les drogues. Enjeux actuels et réflexions nouvelles sur leur régulation* (Bayard Canada). L'ouvrage présente les transformations des politiques nationales et internationales en matière de contrôle des drogues, mais aussi les nouvelles manières envisageables de réguler notre rapport à la consommation de certains produits toujours illicites.

« Pour moi, la légalisation du cannabis, ce doit être le début de quelque chose et certainement pas la fin, dit-elle. On va se retrouver en face de deux groupes dans la population, et politiquement ce sera très difficile à vivre. Il y a ceux qui trouvent que ça va trop vite et on les a bien entendus. Il y en a d'autres qui, comme moi, considèrent que ce doit être le début d'une transformation parce que l'erreur de la prohibition ne concerne pas seulement le cannabis. Il y a des gens qui souhaitent une prochaine étape tout en sachant que le gouvernement ne pourra certainement pas bouger avant les prochaines élections. »

Tout décriminaliser

Dans quel sens ? Dans le sens d'une décriminalisation étendue de la possession simple de drogue, c'est-à-dire la possession pour usage personnel, sans le but d'en faire le trafic. Une vingtaine de pays sont engagés dans cette voie.

« Le but est différent de la légalisation, explique la professeure. L'idée est de mieux rejoindre les usagers. Moins harcelés par la police, ils peuvent chercher de l'aide auprès des services de santé. C'est une mesure de santé publique que la crise récente du Fentanyl est venue stimuler. Le gouvernement Trudeau, par son approbation des centres d'échange

L'acceptabilité sociale, le maillon faible de la légalisation

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Depuis la légalisation du cannabis récréatif mercredi, les médias du monde entier ont dépeint le Canada, premier pays du G20 à mettre fin à la criminalisation, comme une terre de tolérance, un pays « cool », une sorte de « paradis » des adeptes du *pot*. Mais le consensus social autour de la plante aux vertus psychoactives est-il si grand ?

Les sondages publiés cette semaine n'ont fait que mettre en évidence le fossé qui persiste entre le virage adopté par le gouvernement Trudeau et l'état d'esprit de la population sur le sujet. Un sondage Ipsos, commandé par Global News, rappelait cette semaine que 6 Canadiens sur 10 ne seront pas à l'aise de consommer du cannabis en public, en dépit de la légalisation. La moitié n'ont pas non plus l'intention de dévoiler à leur entourage qu'ils grilent un joint de temps à autre. Même drapé du voile de la légalisation, le *pot* traîne dans ses effluves des préjugés

tenaces, bien ancrés dans l'imaginaire populaire.

Au Québec, les sondages ont révélé que les Québécois, souvent considérés parmi les Canadiens à l'esprit le plus ouvert sur les questions sociales, sont les plus réticents au pays face au cannabis. Dès septembre 2017, un coup de sonde, mené cette fois par l'Association de la santé publique du Québec auprès de 1008 personnes, démontrait qu'une majorité (52 %) de répondants s'opposait à la levée des interdits sur le cannabis.

« Ça fait longtemps que l'appui à la légalisation au Québec est le plus faible au Canada. Je crois que cela découle en partie du traitement médiatique et qu'il s'agit d'abord d'une décision fédérale avec laquelle il faut maintenant composer », affirme Jean-Sébastien Fallu, professeur et chercheur à l'Institut universitaire sur les dépendances de CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, affilié à l'Université de Montréal.

Dans ce contexte, on ne doit pas se surprendre de l'interdit du cannabis dans

les lieux publics, décrété dans plusieurs villes, et de la velléité du gouvernement caquiste à hausser l'âge légal minimal de la consommation à 21 ans.

Perceptions

L'acceptabilité sociale de l'arrivée du cannabis dans la sphère civile reste à faire, convient le professeur Fallu. Dans les États du Colorado et de Washington, l'appui à la légalisation, au contraire du Canada, s'est concrétisé à la suite de référendums qui ont permis à la population de se prononcer, ajoute-t-il. Dans ces États, des campagnes de sensibilisation publiques ont été menées pendant des années par les militants des droits civiques et des lobbys financiers favorables à cette mesure, explique aussi François Gagnon, conseiller scientifique à l'Institut national de santé publique (INSPQ).

Selon cet expert, dans plusieurs États ou pays, l'acceptabilité sociale n'a pas fait partie des facteurs qui ont milité pour la légalisation. En Uruguay, en dépit d'une opinion publique majoritairement opposée à la chose, c'est d'abord la menace

La longue marche de la légalisation

Les premières législations interdisant la fabrication et la vente de certaines drogues remontent à plus d'un siècle en Occident. Elles ont ensuite été appliquées à la pièce en visant certaines populations précises, jusqu'à la massification de la répression à partir des délirantes années 1960.

« Les interdits n'avaient rien à voir avec la santé publique et tout à voir avec le racisme et la discrimination, dit au *Devoir* Line Beauchesne, professeure de criminologie de l'Université d'Ottawa. Ces mesures ne dérangeaient presque personne. Il y avait de petites vagues d'arrestation, quelques dizaines ou centaines d'individus par année, toujours les mêmes, des Chinois ou des Noirs notamment. Dans les années 1960, les gouvernements voulaient contrôler les foules contestataires et ils ont utilisé les lois sur les drogues. On est vite passé à des milliers d'arrestations par année. Quand on a commencé à arrêter des Blancs de la classe moyenne, là les sociétés ont réagi. »

Des commissions d'enquête ont été créées un peu partout pour définir des stratégies à mettre en place en réponse au nouveau phénomène. Le dernier livre de la professeure Beauchesne (*Les drogues*) en fait la liste. Rien qu'entre 1971 et 1973, il y a eu plusieurs rapports de différentes commissions : Shafer en Angleterre, Brecher aux États-Unis, Hulsman et Baan aux Pays-Bas, Marriott en Australie et bien sûr Le Dain au Canada. La professeure de l'UdeM Marie-Andrée Bertrand, grande et solitaire partisane de la dépénalisation et de l'usage non médical des drogues à l'époque, en faisait partie et a ensuite été une des figures médiatisées de ce combat.

Les rapports des commissions partageaient de grandes conclusions. Ils affirmaient que « la question des

drogues doit relever de la santé publique plutôt que du droit pénal » et que « les toxicomanes doivent recevoir des soins appropriés plutôt que subir la répression », comme le résume le livre de la professeure. Les rapports disaient aussi que le cannabis est relativement inoffensif et recommandaient donc la décriminalisation de sa simple possession. Ils établissaient finalement qu'« il existe une propagande biaisée visant à justifier la prohibition et la répression ».

Ces commissions ont marqué l'entrée en scène des scientifiques dans le dossier. Les mouvements pour la légalisation et la décriminalisation sont nés quand le politique a refusé de mettre en œuvre les recommandations des experts, sauf aux Pays-Bas. La Drug Policy Foundation est née à Washington en 1986, la ligue internationale antiprohibitionniste est née à Rome en 1991, avec la Québécoise Marie-Andrée Bertrand comme première présidente.

La professeure Beauchesne est membre de ces deux groupes depuis toujours. Son dernier livre est dédié au sénateur Pierre Claude Nolin, « un ami », précise-t-elle, qui a publié un autre rapport en 2002 pour recommander la décriminalisation du cannabis au pays.

« Nous avons discuté de tellement de sujets ensemble. Il avait une forte croyance dans les droits de la personne et il croyait fermement que l'État n'a pas à se mêler des choix de chacun qui ne nuisent pas à autrui. Sur la question du cannabis, il a bien vu que l'interdiction et la criminalisation n'avaient pas d'allure et qu'il fallait remettre la question de l'antiprohibition à l'ordre du jour. »

La commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales du Canada, la commission Le Dain, avait été instituée en 1969. Il aura donc fallu un demi-siècle pour mettre en place ses recommandations autour du cannabis.

Les efforts en ce sens antiprohibitionniste s'intensifient, rappelle la professeure Beauchesne dans son dernier livre. Les États-Unis ont cessé de vouloir imposer leur vision moralisatrice au monde entier dans ce dossier, surtout que des États de l'union, dont la grande Californie, sont devenus permissifs. La professeure prévoit que la Russie, la Chine, l'Iran et le Pakistan vont freiner le mouvement pour leur propre territoire. Une nouvelle session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, prévue au printemps 2019, pourrait amorcer une vague de changements.

« Toutes les organisations internationales sont mobilisées, explique la spécialiste québécoise. L'ONU a compris qu'en 2016, on a fait erreur en voulant changer les conventions pour toute la planète. Je pense qu'on va arriver à l'acceptabilité d'un monde à géométrie variable et qu'à partir de ce moment ça va débouler. »

Chose certaine, le monde nous surveille. Le Canada est le premier grand pays à légaliser le cannabis. S'il ne se passe rien de grave ici et qu'au contraire

le nouveau système fonctionne assez bien, d'autres pays vont rejoindre le mouvement. Surtout s'ils craignent de manquer économiquement et politiquement le bateau, ajoute M^{me} Beauchesne. « Un lobby économique puissant va peser lourd. »

Le monde virtuel aussi demande des adaptations profondes. Les conventions internationales sont complètement désuètes par rapport aux cryptomarchés. « Le Dark Web rend encore plus urgente la légalisation, explique en terminant la criminologue. Les gens s'automédicamentent de plus en plus et les petits revendeurs achètent des stéroïdes ou des opiacés de laboratoires situés en Asie. Aucune région n'est isolée aujourd'hui. On vient de la vivre avec la crise du Fentanyl. D'ailleurs, notre pire ennemi pour le cannabis, si on y revient, ce sont les marchés Internet illégaux, pas les petits vendeurs. Ces derniers vont perdre leur marché rapidement. Pas les sites Internet qui vont faire concurrence au gouvernement avec des prix avantageux, sans taxes. »

Ça fait longtemps que l'appui à la légalisation au Québec est le plus faible au Canada

JEAN-SÉBASTIEN FALLU



mation de l'autre), on risque de saper une partie des effets positifs visés par la légalisation, renchérit Serge Brochu, directeur de l'Institut universitaire sur les dépendances. « En général, l'acceptabilité sociale s'accroît au fil des ans, quand les gens voient, comme au Colorado, que les débordements annoncés et les craintes annoncées ne se produisent pas », précise-t-il.

Grand écart

En devenant à la fois gardien de la santé et de la sécurité publique et *pusher* légal, l'État joue un rôle paradoxal. Parler du *pot*, oui, mais pas trop. « L'acceptabilité sociale dépend des messages et des campagnes de sensibilisation qui sont menées. Or l'État se retrouve actuellement dans une posture incohérente. Il faut normaliser certains mots pour s'éloigner des stigmates associés aux consommateurs de cannabis et en parler sans le glorifier ou le banaliser », juge Jean-Sébastien Fallu.

Comme un parfum d'improvisation

MICHEL DAVID



Depuis l'élection du 1^{er} octobre, le premier ministre Legault donnait l'impression d'un homme qui savait où il allait, mais on respire soudainement un parfum d'improvisation. Il était pour le moins étonnant de l'entendre déclarer en conférence de presse qu'il « suppose » que le futur projet de loi sur le cannabis sera piloté par la ministre de la Justice, Sonia LeBel.

Philippe Couillard avait confié la responsabilité du dossier à la ministre déléguée et à la Santé publique et à la Protection de jeunesse, Lucie Charlebois. On peut déplorer que son successeur privilégie son aspect légal plutôt que celui de la prévention, mais c'est son droit le plus strict.

Un premier ministre n'est cependant pas censé faire de suppositions sur un projet de loi aussi urgent et important que celui qui fixera les nouvelles règles concernant la consommation de cannabis. Dans combien d'autres dossiers ses intentions sont-elles aussi approximatives ?

Il est vrai que hausser de 18 à 21 ans l'âge légal pour acheter du cannabis est un pensez-y-bien. Dans les files d'attente qui se forment actuellement aux portes des magasins de la SQDC, il y a une forte proportion de jeunes de 18 à 21 ans, qui se tourneront inévitablement vers le marché noir.

M. Legault ne semble pas trop savoir quand M^{me} LeBel sera en mesure de déposer son projet de loi à l'Assemblée nationale, où la nouvelle session commencera seulement le 27 novembre. « Il faut être réaliste », a-t-il déclaré, ce qui laisse croire que cela ne pourra pas être fait avant Noël. Sans compter le temps qu'il faudra pour l'adopter. Plus cela tardera, plus il sera difficile de faire rentrer le dentifrice dans le tube.



Dans le cas des signes religieux, le responsable était clairement identifié. Le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Simon Jolin-Barrette, allait piloter le projet de loi. Il semble toutefois qu'on ait mal évalué le risque que certains en concluent que l'immigration et la laïcité étaient liées dans l'esprit du gouvernement.

Vendredi matin, le premier ministre a donc rectifié le tir en expliquant que le maître d'œuvre du projet sera en réalité le ministère du Conseil exécutif, c'est-à-dire celui de M. Legault lui-même, et que M. Jolin-Barrette en assurera simplement la « supervision » en sa qualité de leader parlementaire du gouvernement.

Cette nuance est un peu oiseuse. Il va de soi qu'un projet de cette importance doit avoir l'aval du bureau du premier ministre, comme c'était jadis le cas de la charte de la laïcité. C'est cependant M. Jolin-Barrette qui devra le défendre en commission parlementaire et devant la population, au moment même où il s'emploiera à abaisser les seuils d'immigration.

Le gouvernement souhaite certainement clore le dossier le plus rapidement possible, mais M. Legault lui-même ne semble pas savoir quand le projet de loi pourra être présenté. Le sera-t-il dans les 100 premiers jours du mandat ? « On n'est pas rendus là », a-t-il répondu.

Sur le fond des choses, il semble chaque jour moins évident qu'il tienne absolument à ce que l'interdiction du port de signes religieux soit étendue aux enseignants. C'est bien ce que prévoit le programme de la CAQ, mais cette position est-elle définitive ? « Il est trop tôt pour répondre à cette question-là », a déclaré le premier ministre. Sa référence continueuse au rapport Bouchard-Taylor, qui excluait spécifiquement les enseignants, donne l'impression que les choses pourraient évoluer.



Il faudra apprendre à décoder M. Legault. S'il a banni l'expression « on verra » de son vocabulaire, il prend néanmoins soin de ne fermer aucune porte. « Notre position sur le crucifix est claire : on le garde. Maintenant, de façon générale, je vais être ouvert à tous les consensus », a-t-il déclaré. Que faut-il supposer ?

M. Legault trouvait que certains ministres en étaient venus à porter des titres beaucoup trop longs. Il a sans doute raison, mais cela permettait au moins de voir immédiatement qui était responsable de quoi. Aucun des membres de son conseil des ministres n'étant identifié comme responsable de la Réforme des institutions démocratiques, il a fallu un moment pour comprendre que la ministre de la Justice a aussi le mandat de réformer le mode de scrutin.

M^{me} LeBel est également ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, en plus de la Condition féminine. Doit-on supposer qu'elle s'occupera aussi de l'accès à l'information, qui était associé à la Réforme des institutions démocratiques dans le gouvernement Couillard ? Cela commence à faire beaucoup.

Un premier ministre n'est cependant pas censé faire de suppositions sur un projet de loi aussi urgent et important que celui qui fixera les nouvelles règles concernant la consommation de cannabis. Dans combien d'autres dossiers ses intentions sont-elles aussi approximatives ?

de seringues ou d'approvisionnement, par exemple, étire cette logique sous le radar médiatique. Il en fait déjà pas mal sur le terrain. Alors moi, c'est ma position personnelle, je dis aux groupes qui réclament ici cette décriminalisation de la possession simple de donner une chance au gouvernement. »

À plus long terme, on le comprend, la professeure Beauchesne prône la légalisation de toutes les drogues et en fait encore une question de santé publique. Seulement, dans les faits, cette révolution ne conduirait pas à la légalisation de l'héroïne, de l'opium ou de la cocaïne, souligne-t-elle.

Elle reprend son exemple de l'effet de la prohibition sur l'alcool en expliquant qu'une gamme étendue d'opiacés beaucoup plus sécuritaires pourrait être développée et vendue. « C'est beaucoup plus difficile de faire de la recherche sur des produits prohibés, dit-elle. On a des choses à apprendre sur les propriétés du cannabis aussi, et on va y arriver avec la légalisation de cette drogue. Ce sera vrai ensuite pour les autres drogues. »

Le monde sera stone

Le premier grand déblocage canadien pourrait aussi entraîner d'autres pays dans la danse en transe. On a vu l'intérêt de la planète média pour le jour J, comme dans joint, mercredi. Seulement, pour arriver à faire basculer une partie du monde, il faudra changer les trois grandes conventions internationales qui maintiennent les pays dans la prohibition, un travail long, pénible et complexe. Pas moins de 190 pays ont signé la plus récente, la convention de Vienne, datant de 1988.

posée à la démocratie par la corruption et l'argent des cartels de la drogue qui a prévalu, en 2013, à l'arrivée du cannabis légal dans les pharmacies. En Jamaïque, ce sont des motifs religieux, défendus par les personnes de confession rastafarienne, qui ont précipité en 2015 la levée des interdits sur la marijuana.

Selon Jean-Sébastien Fallu, le malaise persistant d'un fort segment de l'opinion publique québécoise par rapport à la légalisation découle de la teinte qu'a prise le débat dans les médias et de la prééminence du discours médical dans la sphère médiatique.

« Dans les médias, le débat sur la légalisation s'est souvent transformé en un débat sur les "effets" du *pot*. Car on a beaucoup donné la parole aux médecins, aux psychiatres, qui n'ont pas une vision globale des politiques de santé liées aux drogues. On ne légalise pas le cannabis parce que c'est bon pour la santé, mais parce qu'en matière de santé publique, c'est "moins pire" que les effets pervers de la prohibition, notamment le fait de s'approvisionner sur le marché noir », affirme Jean-Sébastien Fallu.

« Quand les médecins ne parlent que des risques de psychoses, ça envoie un message à la population. Or ces risques pour la santé mentale existent déjà ! Ils sont peut-être pires dans un système où il n'y a aucun contrôle sur le contenu du cannabis », note-t-il.

En faisant une chose et son contraire (légaliser d'une part, mais poser des limites à l'âge et aux lieux de consom-

EN BREF

Syrie : 32 civils tués dans des frappes de la coalition américaine

BEYROUTH — Au moins 32 civils, dont sept enfants, ont été tués en 24 heures dans des frappes aériennes menées par la coalition antidjihadiste dirigée par Washington contre la dernière poche du groupe armé État islamique (EI) dans l'est de la Syrie, a indiqué vendredi une ONG. « Les raids de la coalition contre la localité de Soussa ont tué jeudi avant minuit 18 civils, dont 7 enfants, tandis que 14 civils ont péri vendredi », a indiqué à l'AFP le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'homme. Les forces démocratiques syriennes ont lancé le 10 septembre la « phase III de l'opération Roundup », présentée comme l'ultime étape de l'offensive visant à mettre un terme à la présence du groupe EI dans l'est de la Syrie.

Agence France-Presse

Migrants : « une crise se profile » à la frontière américano-mexicaine

MEXICO — Une « crise se profile » à la frontière américano-mexicaine, a déclaré vendredi le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, en déplacement à Mexico, alors qu'une caravane de plusieurs milliers de migrants honduriens s'apprête à tenter d'entrer au Mexique pour atteindre ensuite les États-Unis. « Une crise se profile rapidement, avec un nombre record de migrants », a expliqué en conférence de presse le chef de la diplomatie américaine, au côté de son homologue mexicain Luis Videgaray, avant de s'entretenir avec le président mexicain. Jeudi, Donald Trump avait menacé de fermer la frontière avec le Mexique si les autorités mexicaines ne bloquaient pas l'avancée de cette caravane de migrants honduriens.

Agence France-Presse

RDC : cinq journalistes « enlevés » à Kinshasa par des policiers

KINSHASA — Cinq journalistes d'un trihebdomadaire paraissant à Kinshasa, en République démocratique du Congo, ont été « enlevés » vendredi par des policiers une semaine après la publication d'une série d'articles sur des détournements des rations d'élèves-policiers, a indiqué à l'AFP un responsable de leur média. « Des policiers ont procédé tôt ce matin à l'enlèvement de cinq journalistes d'AfricaNews », a affirmé dans un communiqué Achille Kadima, directeur de la publication. Dans une lettre adressée au chef de la police nationale congolaise, M. Kadima a également déploré une « rafle des journaux » AfricaNews auprès des revendeurs à la criée opérée par des policiers.

Agence France-Presse

Varsovie sommée de suspendre sa réforme de la Cour suprême

LUXEMBOURG — La Cour de justice de l'Union européenne a annoncé vendredi qu'elle a demandé à la Pologne de suspendre provisoirement mais « immédiatement » sa réforme controversée de la Cour suprême. Il s'agit d'un nouveau tournant dans la saga des réformes du système judiciaire menées par le gouvernement conservateur nationaliste polonais du parti Droit et Justice (PiS). La Commission européenne estime que les changements introduits par le PiS — poussant à la retraite une vingtaine de juges, dont la présidente de la Cour suprême — portent atteinte à l'indépendance de la justice en Pologne. Varsovie défend sa réforme de la justice en affirmant qu'elle est nécessaire pour lutter contre la corruption.

Agence France-Presse

III ÉTATS-UNIS

Une Russe inculpée pour avoir tenté d'influer sur les élections de mi-mandat

Les élections de mi-mandat se tiendront le 6 novembre, mais le vote par anticipation a déjà débuté depuis quelques semaines.

MICHAEL HOLAHAN ASSOCIATED PRESS

AGENCE FRANCE-PRESSE
À WASHINGTON

Les États-Unis ont annoncé vendredi l'inculpation d'une Russe soupçonnée d'avoir financé une campagne de propagande sur les réseaux sociaux en vue de peser sur le cours des élections législatives et locales du 6 novembre.

Elena Alekseevna Khoussianova, 44 ans, devient ainsi la première personne inculpée aux États-Unis pour avoir tenté d'influer sur ce scrutin, qui a une valeur de test pour le président Do-

nald Trump à la moitié de son mandat.

Cette ressortissante russe est accusée d'avoir été la directrice financière d'une opération menée depuis Saint-Petersbourg, baptisée « projet Lakhta » et financée par l'oligarque Evguéni Prigojine, selon un communiqué du ministère de la Justice.

« Le but stratégique de ce complot, qui perdure à ce jour, est de semer la discordie dans le système politique américain pour diminuer la confiance envers nos institutions démocratiques », a expliqué le procureur de Virginie, Zachary

Terwilliger, cité dans le communiqué.

Concrètement, ses membres, se faisant passer pour des Américains, ont multiplié les messages sur les réseaux sociaux pour attaquer certains candidats, soutenir des groupes radicaux ou aggraver le ressentiment des minorités dans le but d'attiser les tensions, selon l'acte d'accusation.

Ils auraient aussi organisé des rassemblements politiques ou des manifestations dans le pays.

M^{me} Khoussianova aurait, selon l'acte d'inculpation, autorisé toutes les dépenses de cette campagne : publicité, salaires, frais de voyage, location de bureaux...

Quant à Evguéni Prigojine, un homme d'affaires de Saint-Petersbourg proche du Kremlin, il est déjà inculpé par la justice américaine qui le soupçonne d'être derrière une « usine à trolls » à l'origine de messages viraux sur Internet pour favoriser la candidature de Donald Trump en 2016.

ASSOCIATION DE LA RETRAITE
DES AVANTAGES SOCIAUX DU QUÉBEC

Les grandes entrevues
de l'ARASQ
en collaboration avec Le Devoir

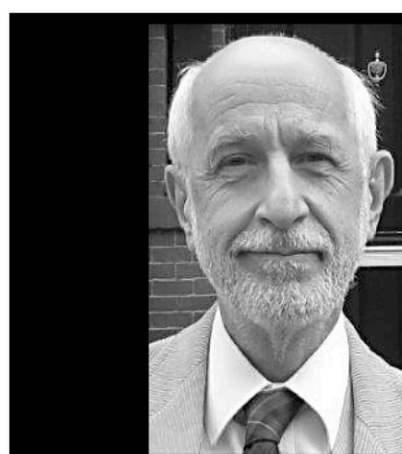
**MONIQUE F. LEROUX S'ENTRETIENT
AVEC BRIAN MYLES**

L'ARASQ présente un entretien entre le directeur du Devoir et l'une des personnalités les plus éminentes de l'élite financière québécoise. Brian Myles et Monique Leroux aborderont ensemble les grands enjeux de la société moderne tels que l'économie, le monde du travail, la retraite, l'innovation et la mondialisation.



Midi-conférence
23 octobre 2018, 12 h à 14 h
Marriott Courtyard, Montréal

Inscription :
arasq.com



Congédié?

Voyez

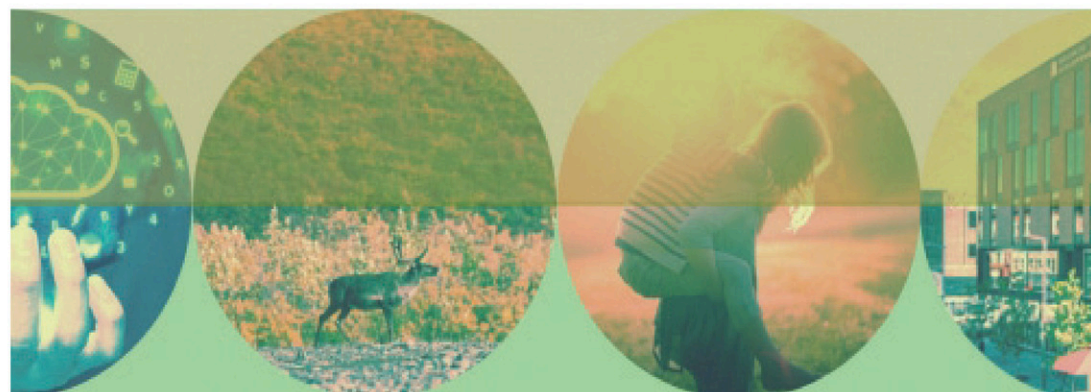
François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

MAISON DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Partenaire principal



Une programmation **pertinente**
et **diversifiée** aux couleurs du
développement durable!

conférences
panels
soirées cinéma
expositions
événements spéciaux

INSCRIVEZ-VOUS
MAINTENANT!
lamdd.org/programmation

Ouverture mercredi du pont-tunnel géant reliant Hong Kong au continent



Un gigantesque pont reliant Hong Kong, Macao et la Chine continentale sera ouvert à la circulation le mercredi 24 octobre, a annoncé vendredi le ministre des Transports de Hong Kong, Frank Chan. L'inauguration de cet ouvrage présenté par Pékin comme « le pont maritime le plus long du monde » aura lieu la veille, le 23 octobre, dans la ville portuaire de Zhuhai, en Chine continentale, en présence, selon des médias, du président chinois Xi Jinping. L'ouvrage de 55 km de long, qui comprend aussi un tunnel sous-marin et qui a nécessité la création d'îles artificielles, permet de franchir l'estuaire de la rivière des Perles et de relier les anciennes colonies britannique et portugaise par la ville de Zhuhai.

ZHANYI WALLACE AGENCE FRANCE-PRESSE

III WIKILEAKS

Assange poursuit l'Équateur

AGENCE FRANCE-PRESSE
À LONDRES

L'Australien Julian Assange, réfugié depuis six ans dans l'ambassade de l'Équateur à Londres, a lancé une action judiciaire contre le gouvernement de Quito pour protester contre ses conditions de vie, a annoncé WikiLeaks vendredi dans un communiqué.

Assange « accuse le gouvernement de l'Équateur de violer ses droits fondamentaux et sa liberté », affirme le communiqué, précisant que l'action va être lancée par l'ex-juge Baltasar Garzon, qui dirige sa défense, et se trouve actuellement à Quito.

Le fondateur de WikiLeaks, âgé de 47 ans, a trouvé asile en juin 2012 dans l'ambassade pour échapper à une extradition vers la Suède, où il était recherché pour des accusations de viol et d'agression sexuelle qu'il nie. La procédure a depuis été classée.

WikiLeaks souligne que cette action survient « sept mois après que l'Équateur a menacé de retirer sa protection et a coupé ses accès avec le monde extérieur, y compris en refusant d'autoriser les journalistes et les organisations de défense des droits de la personne et en brouillant ses communications pour empêcher l'accès Internet et les coups de fil ». Quito a depuis partiellement rétabli ces communications.

Lors d'une conférence de presse jeudi à Ambato, en Équateur, Baltasar

Garzon a affirmé qu'Assange vivait une « situation inhumaine ». « Ce n'est pas une situation commode, c'est une situation inhumaine parce que la solution tarde, alors qu'elle aurait déjà dû être gérée par les États impliqués qui sont l'Équateur, les États-Unis et la Grande-Bretagne », a déclaré l'ancien magistrat espagnol.

Quito avait annoncé en mars avoir coupé les systèmes de communication avec l'extérieur de l'Australien, estimant qu'il avait manqué à son « engagement écrit de ne pas publier des messages constituant une ingérence dans la relation [de l'Équateur] avec d'autres États ».

Cette décision était survenue après une série de commentaires publiés par M. Assange sur Twitter dans lesquels il dénonçait notamment l'arrestation de l'ex-président catalan et leader indépendantiste Carles Puigdemont ou les sanctions prises par Londres à l'encontre de la Russie dans l'affaire Skripal.

Si les poursuites en Suède contre Assange ont été abandonnées en mai 2017, la justice britannique a réitéré mi-février son refus de lever son mandat d'arrêt au motif qu'il n'avait pas respecté en 2012 les conditions de sa liberté sous caution.

L'Australien redoute, s'il sort de l'ambassade, d'être arrêté puis extradé et jugé aux États-Unis pour la publication par WikiLeaks en 2010 de nombreux secrets militaires et documents diplomatiques américains.



Julian Assange

Lors d'une conférence de presse jeudi à Ambato, Baltasar Garzon a affirmé qu'Assange vivait une « situation inhumaine »

AVIS LÉGAUX

Primeau Proulx & Associé inc.
Syndics autorisés en insolvabilité

Avis de la première assemblée (paragraphe 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de : **Immo PLR Inc.**, corporation légalement constituée ayant eu sa place d'affaires au 144, Chemin de Saint-Jean, La Prairie (Québec) J5R 2J8.

Faillite
AVIS est par les présentes donné que la faillite de **Immo PLR Inc.** est survenue le 12 octobre 2018 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er novembre 2018 à 10h30 au bureau du syndic.

Ce 16^e jour d'octobre 2018

PRIMEAU PROULX ET ASSOCIÉ INC., Syndics autorisés en insolvabilité
Sylvain Proulx,
CPA, CA, SAI
Syndic administrateur

103-3410, Chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4L 1N8
Tél. : 450 670-1040
Télex. : 450 670-1542

Dystrophie musculaire Canada
www.musclic.ca
1.800.567.2236
IL FAUT UNE ACTION. UNE ACTION MUSCLÉE!

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Jean-Pierre GUAY, en son vivant domicilié au 4025, rue Frontenac à Sorel-Tracy, (Québec), J3R 4G8 est décédé à Sorel-Tracy, le 28 novembre 2017. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, sur rendez-vous, auprès de Me Luce Jacob, notaire, au 288, boulevard Fiset à Sorel-Tracy (Québec), J3P 3R1.

Donné à Sorel-Tracy, ce 18 octobre 2018.
Monique Gauthier, liquidateur

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Lise Foucault, domiciliée au 908, rue de la Vallée, appartement 3, Pin-court (Québec), J7W 0H7, survenu le 26 mars 2018 à Pin-court (Québec), un inventaire des biens de la défunte a été effectué par Sonia et Steve Géraldeau, liquidateurs, le 17 octobre 2018, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté au 606, Cathcart, bureau 300, Montréal (Québec), H3B 1K9.
Donné à Montréal, ce 17 octobre 2018.
ISABELLE FECTEAU, notaire

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Succession MARIE-PAULE MALTAIS

Prenez avis que Madame MARIE-PAULE MALTAIS, en son vivant domiciliée au 3300, rue des Chênes, appartement numéro 511, Sherbrooke (Québec) J1L 2G2 est décédée à Sherbrooke le 30 juin 2018. Jacqueline Maltais a procédé à un inventaire des biens conformément à la loi devant Me David Trudeau-Lebeau, notaire, le 18 octobre 2018.

Cet inventaire peut être consulté par tout intéressé sur rendez-vous, à l'étude Lafontaine, L'Heureux, Lecours notaires, située au 905, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe, province de Québec, J2S 5C6. Fait à Saint-Hyacinthe, ce 18 octobre 2018.

Avis est donné selon l'Article 795 du Code Civil du Québec que Robert Lazure, résidant au 3550 rue Saint-Urbain, Montréal, Québec H2X 4C5, est décédé le 26 mars 2018. L'inventaire des biens est détenu aux bureaux de La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse situés au 1002 Sherbrooke ouest, bureau 540, Montréal (Québec), H3A 3L6 pour fins de consultation.

Avis est donné selon l'Article 795 du Code Civil du Québec que Marie-Aline Héon Campiche, résidant au 265 Boul. Seigneuriale Ouest, Saint-Bruno (Québec) J3Y 2H4 est décédée le 18 Juin 2018. L'inventaire des biens est détenu aux bureaux de La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse situés au 1002 Sherbrooke ouest, bureau 540, Montréal (Québec), H3A 3L6 pour fins de consultation.

Avis est par les présentes donné que la faillite de :

Roland Janson et Associés inc.

Situé au : 550, Terrasse Jacques-Léonard, Montréal, Québec. H1A 3K3 est survenue le 11-10-2018 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 01-11-2018 à 14:00.

Au bureau du syndic au: 101-7744, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec. H1L 1A1.

Jean Fortin, Syndics autorisés en insolvabilité

Tél. 450-442-3260

JeanFortin.com



AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

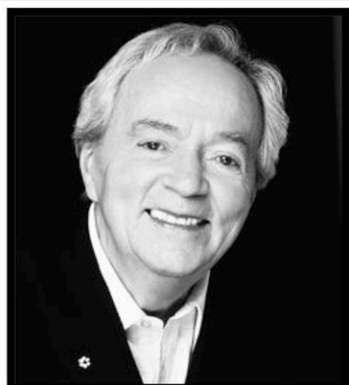
AVIS DE DÉCÈS

Jacques Laurin 1931 – 2018

En Thaïlande, le 27 septembre 2018, dans la province de Sakon Nakhon où il séjournait, est décédé Jacques Laurin, fils d'Ovide Laurin et d'Antoinette Ouimet. Il avait 87 ans.

Linguiste, professeur, éditeur, chroniqueur à la radio et à la télévision, conférencier et auteur de nombreux ouvrages, Jacques Laurin a su communiquer sa passion pour la langue française.

Né à Montréal, le 13 mai 1931, Jacques Laurin a vécu son enfance rue Liège, puis rue Foucher. Il a obtenu une maîtrise de l'Université de Montréal et un doctorat en linguistique de l'Université de Strasbourg.



Il a consacré sa vie à la promotion et à l'amélioration de la langue française au Québec d'abord comme professeur de français pendant 30 ans à la Commission des écoles catholiques de Montréal, puis à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec. Il a passé ses soixante années de sa vie au Conservatoire Lassalle où il a été successivement élève, professeur, directeur général (1985-1995) et membre du conseil d'administration. Il a été codirecteur des Éditions de l'Homme (1974 à 1978), éditeur (1996 à 2000) et éditeur-conseil.

A partir de l'an 2000, il a enseigné le français à l'Université Fu Jen de Taipei, en République de Chine. Professeur sans frontières, il a été invité en Corée et en Roumanie.

Mentor de plusieurs animateurs de la radio et de la télévision, il a conçu et dirigé des ateliers de communication orale. Il a aussi été président du jury québécois de la Dictée de Bernard Pivot, membre du jury de la Dictée des Amériques ainsi que de la Dictée Paul-Gérin-Lajoie.

Le grand public a profité de ses conseils à partir des années 70 grâce aux chroniques sur la langue française qu'il a tenu à la radio et à la télévision, entre autres à CKAC, CKVL, CJMS et à Télé-Métropole. Jacques Laurin a poursuivi son travail d'éducation populaire comme auteur d'une quinzaine d'ouvrages sur le français parus entre 1970 et 2015. Jacques Laurin a été honoré à plus d'une reprise, en étant fait chevalier de l'Ordre de la Pléiade par l'Organisation internationale de la francophonie (1999), puis en recevant entre autres la Médaille d'or du Rayonnement culturel de la Renaissance Française (2000) et le Prix Camille-Laurin de l'Office de la langue française (2002). Il est devenu membre de l'Ordre du Canada (2002) et il a été fait chevalier de l'Ordre national du Québec (2003). Il a également reçu la médaille du jubilé d'or (2002) et celle du jubilé de diamant (2012) de la Reine Elizabeth II.

Jacques, toujours préoccupé du bien être de sa famille, a fait en sorte que ses parents Ovide et Antoinette demeurent sans souci. Sa famille se souvient de ces fêtes en compagnie de ses sœurs ainées Raymonde et Denise, de son frère, l'abbé Hubert, et de son beau-frère Charlie. Ses deux sœurs qui lui survivent, Andrée et Lisette, son beau-frère, le capitaine Roger G Desgagnés, ses neveux et nièces (Hubert, Jean-François, Marie-Claude, Richard, Éric, Patricia, Dahlia et Miguel), ainsi que leur progéniture, ses filleules Geneviève et Dominique et ses nombreux amis peuvent témoigner que Jacques Laurin a vécu toute son existence sous le signe du bonheur!

Selon ses volontés, ses cendres ont été dispersées en Thaïlande, dans son jardin de fleurs qu'il affectionnait.

Ceux et celles qui souhaitent faire un don à la mémoire de Jacques Laurin peuvent le faire à la Fondation du Dr. Julien, dédiée à l'accès aux soins de santé pour les enfants en milieu vulnérable, 1601 rue Aylwin, Montréal, (Québec), H1W 3B9. Tél. 514-527-3777 Fondation@pediatricsociale.org



Noëlla Marcil (née Lagacé) 1927 - 2018

À Montréal, ce 8 octobre 2018, en ce jour de l'Action de Grâce, notre mère nous a quittés.

Elle qui aimait tant la nature s'est envolée avec les oiseaux par-delà les champs, au-dessus des arbres, très loin au-delà des nuages.

Tout là-haut dans les cieux il y a Yves, son Yves, qui lui tend les bras. Ensemble ils entreprennent un long et merveilleux voyage à l'image de ceux qu'ils ont vécus.

Noëlla laisse ici-bas au cœur de cette nature ses frères, sœurs, neveux, nièces et filleuls (es) ainsi que ses trois enfants, Lise, Jean-Claude et Isabelle qu'elle a tant aimés.

Nous lui rendrons grâce à notre tour, le mercredi 31 octobre à 13h00, à la Chapelle de la Résurrection du Cimetière Notre-Dame des Neiges, 4601, Ch. Côte des Neiges, Montréal H3V1E7.

Centre funéraire Côte-des-Neiges
Dignité
EN HOMMAGE À LA VIE
514 342-8000 www.dignitequebec.com

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE
faites les premiers pas
www.portage.ca

Communiquez avec Le Mémorial pour publier :

- Avis de décès • Faire-part
- Remerciements • Condoléances
- Anniversaires • Hommage
- In memoriam

Le Mémorial
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télex: 514 525-7999
deces@lememorial.com

Le mémorial

Association québécoise des troubles d'apprentissage
moi aussi J'AI DES PROJETS
Le droit d'apprendre depuis 1966
aqeta.qc.ca

allo prof
Aide aux devoirs gratuite partout au Québec
primaire ET secondaire
514 527-3726
1 888 776-4455
www.alloprof.qc.ca

pour prendre soin de la vie
Opération 71 Enfant Soleil
operationenfantsoleil.ca
1 877 683 2325



Mercredi, la police turque a fouillé le consulat saoudien à Istanbul.

YASIN AKGUL AGENCE FRANCE-PRESSE

III AFFAIRE KHASHOGGI

Du roman d'espionnage au film d'épouvante

HALA KODMANI
LIBÉRATION

Le quotidien progouvernemental turc *Yeni Safak*, réputé pour son soutien au président Erdogan et son peu de crédibilité professionnelle, a gagné ces derniers jours une audience internationale. Le journal est l'un des principaux relais des services turcs, qui multiplient les fuites, documents audio et vidéo à l'appui, sur l'affaire Khashoggi. Le récit des horreurs subies par le journaliste opposant disparu au consulat d'Arabie saoudite à Istanbul le 2 octobre ferait pâlir les plus grands metteurs en scène de films d'espionnage ou d'épouvante.

Décapité

Sur la base d'un enregistrement sonore auquel il a eu accès, le journal turc raconte comment Jamal Khashoggi a été torturé pendant un interrogatoire mené par des agents saoudiens à l'intérieur du consulat. Il aurait d'abord eu les doigts coupés, un châtement symbolique touchant la plume pour critiquer les autorités saoudiennes. Le journaliste aurait ensuite été décapité, avant que son corps soit démembré par des mains expertes. Salah Mohammed al-Tubaigy, identifié comme le responsable de la médecine légale au département saoudien de la Sécurité générale, aurait procédé au découpage sur la table du bureau du consul. L'opération aurait duré sept minutes.

La voix du consul saoudien Mohammed al-Otaibi serait audible sur l'un des enregistrements. « Faites ça dehors, vous allez m'attirer des problèmes », aurait-il dit. Ce à quoi un individu non identifié lui aurait répondu : « Si tu veux rester en vie quand tu reviens au royaume, tais-toi. » Une menace dont le consul, rapatrié précipitamment à Riyad mardi, a pu saisir le sérieux ces dernières heures. Car, selon une révélation du même *Yeni Safak*, un membre du commando saoudien chargé de liquider Khashoggi est mort jeudi à Riyad dans un accident de voiture. Masha' Saad al-Bostani, 31 ans, membre de la Force aérienne royale saoudienne, faisait partie de l'équipe de professionnels arrivés à Istanbul le 2 octobre au matin pour faire disparaître Jamal Khashoggi. Sur une vidéo diffusée par les services turcs à certains médias choisis, dont Al-Jazira, on peut suivre l'évolution des membres du commando à leur arrivée à l'aéroport Atatürk d'Istanbul, puis à leur entrée au consulat, jusqu'à leur départ de l'hôtel Mövempick vers l'aéroport. À la tête de ce commando, Maher Abdulaziz Mutreb, un officier des services de sécurité proche du prince héritier Mohammed ben Salmane (MBS) et présenté comme le chef de « l'équipe d'exécution ».

Mutreb peut être vu sur les images quittant l'hôtel muni d'une « grande valise » et accompagné d'un groupe d'hommes. Il arrive quarante-cinq minutes plus tard à l'aéroport pour prendre un vol. Parmi les quinze hommes repérés par les services turcs comme appartenant au commando saoudien

Riyad confirme que Khashoggi est bien mort au consulat d'Istanbul

L'Arabie saoudite a reconnu dans la nuit de vendredi à samedi que le journaliste saoudien Jamal Khashoggi avait été tué à l'intérieur de son consulat à Istanbul, a annoncé l'agence de presse officielle saoudienne SPA. « Les discussions entre Jamal Khashoggi et ceux qu'il a rencontrés au consulat du royaume à Istanbul [...] ont débouché sur une rixe, ce qui a conduit à sa mort », a déclaré l'agence, citant le parquet. L'Arabie saoudite a annoncé simultanément le limogeage d'un haut responsable du renseignement. Un conseiller de haut rang à la cour royale a lui aussi été limogé, selon la même source. Les médias officiels ont également annoncé que le roi Salmane d'Arabie saoudite avait ordonné au prince héritier Mohammed ben Salmane, dit MBS, de restructurer les services de renseignement.

Agence France-Presse

soupçonné de l'assassinat du journaliste, plusieurs ont été identifiés comme faisant partie de la garde rapprochée du puissant prince saoudien, dont certains qui l'accompagnaient lors de ses visites au printemps dernier à Londres et à Paris.

Obstination

Même si l'état se resserre autour de MBS, soupçonné d'être le commanditaire de l'assassinat du journaliste qui s'opposait à sa politique, le prince persiste à vouloir nier toute implication de son pays dans la disparition. Il se refuse à accepter le scénario de sortie suggéré par Donald Trump, qui cherche à lui sauver la mise en accusant des « éléments incontrôlés » d'avoir commis le crime. Le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, dépêché à Riyad pour rencontrer le roi Salmane et le prince héritier, est reparti bredouille. « Nous devons leur donner quelques jours de plus pour mener à bien les investigations afin que nous ayons une bonne compréhension des faits », a affirmé le chef de la diplomatie américaine de retour à Washington. L'obstination du Saoudien a également contrarié le président turc, Recep Tayyip Erdogan, qui avait montré sa bonne volonté après un appel du roi Salmane insistant sur les relations de « fraternité » turco-saoudiennes.

La colère des autorités turques de voir Riyad refuser la porte de sortie proposée par Washington est probablement à l'origine du déversement, ces deux derniers jours dans les médias, de nouvelles pièces à conviction sur le commando saoudien et les liens de plusieurs de ses membres avec MBS. Ces révélations pointant de plus en plus la responsabilité saoudienne ont provoqué des réactions plus fermes des gouvernements européens, restés jusque-là très mesurés. Les ministres de l'Économie français, britannique et allemand ont annoncé jeudi l'annulation de leur participation au grand forum des investisseurs à Riyad la semaine prochaine. « L'Arabie saoudite fait face à sa plus grande crise avec l'Occident depuis le 11 Septembre », a considéré un éditorialiste du *Guardian* à propos de l'affaire Khashoggi.

Il aurait d'abord eu les doigts coupés, un châtement symbolique touchant les mains qui tiennent la plume pour critiquer les autorités saoudiennes

III AFGHANISTAN

Élections retardées à Kandahar après l'attaque talibane

AGENCE FRANCE-PRESSE
À KABOUL

Les autorités afghanes ont décidé de retarder d'une semaine les élections législatives prévues samedi dans la province de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, après une attaque des talibans jeudi qui a décimé l'état-major sécuritaire provincial.

« À la suite de la réunion du conseil de sécurité national, il a été décidé de retarder d'une semaine les élections à Kandahar », a indiqué dans un communiqué un porte-parole de la présidence afghane.

La Commission électorale indépendante (CEI), qui organise le scrutin, annoncera une nouvelle date, est-il précisé. Le reste du pays votera comme prévu samedi pour renouveler le Parlement afghan.

Les préparatifs du vote à Kandahar, berceau des talibans, ont été mis à mal par une attaque revendiquée par les talibans. Un garde du corps « infiltré » a tué notamment le chef des services secrets de la province, mais surtout le puissant et redouté chef de la police de Kandahar, le général Abdul Raziq, « cible » des talibans.

Un journaliste de la télévision afghane a également été tué.

Treize autres personnes ont été blessées, dont le responsable de la police pour le sud du pays ainsi que le gouverneur de la province, soit la quasi-totalité de l'état-major sécuritaire de la province.

Le général Scott Miller, commandant en chef de l'armée américaine et de l'OTAN en Afghanistan, présent au moment de cet « événement tragique », s'en est sorti indemne.

« Je n'étais pas la cible. C'était un espace confiné très étroit, mais j'estime que je n'étais pas visé », a-t-il déclaré vendredi devant les caméras de Tolo News alors qu'il saluait les services de sécurité dans la capitale.

Trois personnes en lien avec les faits ont été arrêtées, selon le ministère afghan de l'Intérieur qui n'a pas livré plus de détails.

Sécurité imposante

La participation aux élections législatives afghanes, qui surviennent avec plus de trois ans de retard, apparaissait déjà sous pression à la suite de menaces d'attentats des talibans et du



Du personnel militaire rendant hommage au général Abdul Raziq, tué jeudi par des talibans

ASSOCIATED PRESS

groupe armé État islamique (EI) contre les centres électoraux.

La mort du controversé mais respecté général Raziq pourrait dissuader encore plus d'électeurs de se présenter dans les plus de 5000 bureaux de vote du pays, malgré la présence de 54 000 membres des forces de sécurité pour assurer leur protection.

Plus de 2500 candidats sont en lice pour les 249 sièges à la Chambre basse du Parlement chargée d'élaborer les lois et de superviser le gouvernement.

Des centaines de personnes ont été tuées ou blessées dans les violences liées aux élections. Et au moins 10 candidats ont été tués, la plupart dans des attaques ciblées.

Malgré la menace d'attentats, la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA) a exhorté vendredi les électeurs à « exercer leur droit de vote ».

Ce scrutin législatif est considéré comme un test crucial en vue de l'élection présidentielle de l'année prochaine et une étape importante avant une réunion de l'ONU en novembre à Genève où l'Afghanistan devra démontrer les progrès effectués en matière de « processus démocratique ».

La mort du controversé mais respecté général Raziq pourrait dissuader encore plus d'électeurs d'aller voter

PETITES ANNONCES

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

À vendre à Québec
Condo 3 1/2
adjacent terminal de croisière
stationnement disponible
418-694-1389

135
TERRAINS

TERRAIN À VENDRE
Près de Ste-Adèle
52 500 P12. Semi-boisé
Pris raisonnable: 16 000\$
1275 \$
514.648.9957

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU
Rue Boyer
8 min. Parc Lafontaine.
Métro Mont-Royal.
4 1/2 chauffé, RDC.
1 CAC. Salon.
Salle à manger. Rénové.
Frais Paint. Bois Franc.
Entrée lav. séc.
Rangement. Pas d'animaux.
Non-fumeur. Libre.
1275 \$
(514) 332-1900

DISCRIMINATION
INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en lo-cation (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

NICE, Côte d'Azur.
FRANCE
Bel appartement au soleil
www.abritel.fr/1540241
(514) 893-9944

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

STE-AGATHE
Pour l'hiver. Bord de l'eau.
3 c-a-c et 2 sdb. Luminosité.
Fenestration abondante.
(450) 602-4950

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

À PARIS
Petit bijou d'appart
sur la Butte Montmartre,
au coeur de Paris.
Paisible, ensoleillé,
ascenseur. 514-489-5955
appartement-montmartre.com

CONDOS PARIS CENTRE
Près métro et services. WIFI.
Sem./mois À partir de 790 \$.
Location : 514-999-0546
paris.condo@sympatico.ca

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

PROVENCE -
Vallée de Rhône
Maison tout équipée à Nyons.
Terr. ensol. 2 cc. 2 sdb.
819-300-1330
www.bonnevisite.ca/nyons
mariehalarie@gmail.com

192
ON DEMANDE À LOUER

Gabriel-Charles Antoine
Cherche app. 1 1/2
Meublé ou semi-meublé,
à Montréal
Electr., eau chaude, chauffé
514 292-7229 / 845-0168

210
COMMERCÉ À VENDRE

Opportunité d'affaire
CHARLEVOIX
Petite entreprise à vendre
Déboisement et Excavation
Abateuse multifonctionnelle,
Transporteur, Excavatrice,
bouteur et camion de service
Et bien PLUS...
Prix très intéressant et
avantageux... pré-retraite
418.297.0921

303
ANTIQUITÉS

Encan Dimanche
7 octobre à 10h.
Tableaux de renommés et
antiquités, publicités, etc.
(450) 796-2886
www.encanonline.com

307
LIVRES ET DISQUES

*Librairie Bonheur
d'Occasion* achète
à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
www.bonheuroccasion.com

355
BAZARS ET VENTES DE GARAGE

Vente de déménagement
CARTIERVILLE
Meubles, antiquités, toiles
Samedi 13 octobre
8h30 à 16h30
12558 av. de Rivoli, MI

390
DIVERS

CHERCHE
cassette audio
4 pistes NEUVES
450-438-5682

450
EMPLOIS DIVERS

CENTRE D'ÉDUCATION
DE KAHNAWAKE
RECHERCHE
Enseignant de Français
langue seconde en
1^{re} année à temps partiel,
de futurs enseignants de
Français, et de remplaçants.
Veuillez svp envoyer votre
CV à cv@kecedu.ca.
Date limite pour postuler
comme enseignant
à temps partiel est
le 26 octobre 2018 à midi.
Plus d'information à
www.kecedu.ca

SOCIÉTÉ
QUÉBÉCOISE DE LA
SCHIZOPHÉNIE
514 251-4000 #3400
1 866 888.2323
www.schizophrenie.qc.ca
info@schizophrenie.qc.ca

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR
BOGUE
OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp.
Service à domicile.
514 573-7039 Julien

pour
prendre soin
de la vie

Opération 11 "Enfant Soleil"
operationenfantsoleil.ca
1 877 683 2325

QUAND LA
TOXICOMANIE
PREND TOUTE
LA PLACE

Mettez les problèmes qui
vous empêchent de
vivre pleinement
à l'arrière-plan.

La page féminine du *Devoir*, le porte-étendard de la libération des femmes

Une fois par mois, *Le Devoir* lance à des passionnés d'histoire le défi de décrypter un thème d'actualité à partir d'une comparaison avec un événement ou un personnage historique.

Marilou Tanguay
Candidate au doctorat en histoire à l'Université du Québec à Montréal

L

es revendications pour une présence accrue des femmes dans les médias ne datent pas d'hier. Avant même que le mouvement féministe des années 1970 intègre les médias à ses terrains de lutte, une génération de femmes utilise la page féminine du *Devoir* pour lancer ce type de réflexion. Ces femmes n'hésitent pas à revendiquer une mise en valeur des articles signés par les femmes ou portant sur leurs préoccupations qui, dans les deux cas, sortent rarement des frontières de la section féminine de ce quotidien. En cela, la page féminine du *Devoir* et ses journalistes sont des actrices de premier ordre, pourtant oubliées, dans l'histoire de cette lutte, à qui il convient de redonner la parole.

Les débuts

Lors du passage de la presse d'opinion au journalisme d'information au début du XX^e siècle, les propriétaires des journaux sont amenés à diversifier leur contenu afin de rejoindre un plus large lectorat. C'est dans ce contexte — pour rejoindre, croit-on, le lectorat féminin — que la page féminine est lancée à l'automne 1911.

Publiée une fois par semaine à ses débuts, « Notre page féminine » aborde plusieurs thèmes, dont la décoration, la mode, la cuisine, l'éducation des femmes et les questions relatives à la maternité. Y sont également publiées toutes les semaines, au grand plaisir des lectrices, des lettres de la journaliste Henriette Dessaulles dans une chronique de graphologie intitulée « Lettre de Fadette ». Dirigée par Jeanne de Métivier, la page devient quotidienne en 1928.

Le 4 avril 1955, la section féminine change de nom pour devenir « La femme au foyer et dans le monde ». À cette époque, la direction de la page féminine est assurée par Germaine Bernier, journaliste qui écrira au *Devoir* jusque dans les années 1970.

Un tournant

L'arrivée de Solange Chalvin à la direction de la page féminine du *Devoir*, le 2 mars 1963, marque un tournant pour cette rubrique, qui est renommée « L'univers féminin ». Dans sa première chronique, Chalvin souligne que la page féminine constitue un certain confinement des préoccupations des femmes : « Nous discuterons ces problèmes, nous nous poserons ces questions à l'intérieur de la page féminine, puisque les hommes en ont décrété ainsi; tout journal qui se respecte comprend une page féminine autonome. »

Constatant un intérêt pour l'alimentation et la consommation, la journaliste Renée Rowan intègre la page dès le 7 mars avec une chronique intitulée « Le panier à provisions ». Fait intéressant, Rowan est la première femme journaliste à Montréal à la fin des années 1940 à être exclusivement attirée à la section générale d'un grand quotidien. Après un congé de maternité, elle revient au quotidien et sera principalement attirée à la section féminine, jusqu'à son abolition.

Cette journaliste aura une importance majeure dans la promotion des dossiers féminins et féministes au *Devoir*. Elle en fera son cheval de bataille jusque dans les années 1990, moment où elle cesse sa carrière au journal.

Il faut dire que, durant cette période, les femmes qui écrivaient surtout dans les pages féminines commencent à revendiquer la transformation du contenu de ces pages pour qu'il soit davantage adapté aux réalités de leurs lectrices.

Solange Chalvin et Renée Rowan intègrent la page féminine du *Devoir* à cette tendance. Pour les journalistes, si la page féminine doit continuer de traiter des thèmes traditionnellement associés aux femmes, comme la mode et la cuisine, il est manifeste qu'elle doit également devenir une plateforme de premier choix pour la diffusion des enjeux liés à la condition des femmes dans la société.



Photo du haut : Renée Rowan est la première femme journaliste à Montréal à la fin des années 1940 à être exclusivement attirée à la section générale d'un grand quotidien. Photo du bas : Solange Chalvin n'hésite pas à exhiber le sexisme présent dans le marché du travail dans plusieurs de ses articles.

JACQUES GRENIER
LE DEVOIR / JERRY
DONATI LE DEVOIR



Les propos de Chalvin, toujours dans son premier texte, ne sauraient être plus éloquentes : « Bien sûr nous parlerons mode, beauté, cuisine, soins médicaux, même si ces messieurs ne sont intéressés que par les résultats de notre conversation, c'est-à-dire dévorer un repas en compagnie d'une femme soignée et bien mise, agréable à regarder. Mais nous nous réunirons aussi autour d'une table pour discuter de notre statut [...]. Tant que le statut de la femme ne sera pas mieux défini, nous assumons collectivement la responsabilité de veiller à améliorer les conditions de vie des autres femmes. »

Dans les années suivantes, à l'aide de plusieurs collaboratrices, les journalistes respecteront leur promesse puisque la page féminine se fera effectivement le porte-étendard de la libération des femmes. Elle prendra le nom de « Condition féminine » en juillet 1967, puis de « Famille et Société » en mars 1970, afin de refléter l'évolution des sujets traités dans la page féminine.

Le travail et la politique

L'intégration des femmes en politique ainsi que dans les domaines du travail et de l'éducation est l'un des thèmes récurrents de la page féminine. L'attention conférée à ces questions n'étonne pas, compte tenu des propos de Solange Chalvin qui affirmait, dans son premier texte, qu'il fallait travailler à « la libération économique des femmes ».

Pour les journalistes, le travail est un domaine où les inégalités s'expriment avec force, comme en témoigne l'espace important accordé aux revendications des femmes qui veulent intégrer le marché de l'emploi. Solange Chalvin n'hésite d'ailleurs pas à exhiber le sexisme présent dans celui-ci dans plusieurs de ses articles.

Dans un texte où elle souligne le succès de Réjane Colas, première femme juge nommée à la Cour supérieure du Québec, Solange Chalvin estime que le fait qu'il faut dire « Madame le Juge », témoigne d'un problème qui ajoute au

sentiment d'exclusion des femmes dans la profession. Cette réflexion n'est certainement pas sans rappeler les débats sur la question que l'on connaît toujours aujourd'hui.

La page féminine n'hésite pas à mettre en avant les luttes pour l'intégration des femmes en politique, dimension oblitée dans la section générale du quotidien. Dans une entrevue de Claire Kirkland-Casgrain accordée à la Fédération des femmes du Québec que publie la page féminine en mai 1970, la seule femme députée de l'Assemblée nationale incite ses cocitoyennes à s'impliquer en politique, tout en mentionnant au passage l'attitude sexiste des hommes envers elles.

Par ailleurs, elle déplore le double standard qui induit qu'« une femme pour réussir dans ce métier doit donner dix fois plus de travail qu'un homme », ajoutant un peu plus loin que « les mêmes choses dites en politique par un homme ou une femme ne sont pas interprétées de la même manière ».

L'avortement

La question du contrôle du corps féminin, surtout à travers l'avortement, est également un sujet qui est traité abondamment par *Le Devoir* dès les années 1960. Si la section générale du quotidien comporte surtout des articles qui visent à polariser l'opinion publique sur le sujet, il est manifeste que les journalistes de la page féminine se donnent plutôt pour mission d'informer les lectrices sur le sujet plutôt que de reconduire la dialectique du « pour » ou « contre ».

Les situations de vulnérabilité que connaissent les femmes face aux grossesses non désirées sont mises en lumière dans la page féminine. Par exemple, dans ses articles, Renée Rowan met fréquemment en exergue le besoin de créer des organismes qui pourraient fournir le soutien d'une équipe de spécialistes aux femmes vivant des grossesses non planifiées.

La fin

La page féminine est sabordée le 27 février 1971. Pour Solange Chalvin et Renée Rowan, il s'agit d'un geste en toute cohérence avec la mission de la page féminine, soit celle de porter davantage les préoccupations politiques et les luttes collectives des femmes dans l'espace public. En effet, pour citer les propos de Renée Rowan : « Pourquoi une page féminine alors que les femmes s'intéressent aux mêmes problèmes que les hommes ? » Les journalistes estimaient alors que les nouvelles touchant les femmes allaient désormais être jugées sur le même pied d'égalité que celles de leurs collègues masculins.

Cette réforme alors jugée progressiste entraîne toutefois l'effet inverse puisque ce qui en résulte est plutôt une diminution significative des articles écrits par des femmes et portant sur leurs préoccupations dans le journal. Le même phénomène est observé dans les autres quotidiens au Québec, alors que les pages féminines sont graduellement abolies durant la même période.

Au début des années 1980, *Le Devoir*, sous l'impulsion de Renée Rowan, devient l'un des seuls canaux de diffusion pour les préoccupations des femmes dans les quotidiens généralistes.

Comme en témoignent les nombreuses prises de parole publiques dénonçant le fait que les femmes ne sont pas encore assez présentes dans les médias, il est évident que les batailles à mener sont encore nombreuses.

Ces revendications, bien que d'une actualité poignante, ont une historicité souvent ignorée. Renouer avec cette génération de femmes qui ont grandement alimenté ces réflexions en mobilisant les limites des pages féminines qui leur étaient imposées permet de réellement « engager le dialogue », pour reprendre l'expression formulée par Solange Chalvin dans sa première chronique en 1963. Encore une fois, recourir à l'histoire aide à corriger le tir.

•••••

Pour proposer un texte ou pour faire des commentaires et des suggestions, écrivez à Dave Noël : dnoel@ledevoir.com. Pour lire ou relire les anciens textes du *Devoir d'histoire* www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philosophie-histoire



Marilou Tanguay

L'intégration des femmes en politique ainsi que dans les domaines du travail et de l'éducation est l'un des thèmes récurrents de la page féminine

III LA CAQ AU GOUVERNEMENT

Le nationalisme de François Legault



ROBERT DUTRISAC



À la toute fin de son discours d'assermentation, juste avant sa référence à une célèbre citation de René Lévesque, François Legault a affirmé qu'il aimait les Québécois. Vendredi encore, lors de sa première conférence de presse à titre de premier ministre, il a eu ces mots : « Il est important que le premier ministre aime les Québécois, qu'on soit fier des Québécois. » Il estime qu'« il y a du travail à faire » en ce sens, que ce soit en culture ou en économie. « C'est important qu'on retrouve toute cette fierté qu'on avait et que nous a donnée M. Lévesque », a-t-il poursuivi.

Un premier ministre qui aime les Québécois. L'allusion à Philippe Couillard était évidente, lui qui avait accusé François Legault « de souffler sur les braises de l'intolérance », lui dont l'attachement au Canada n'était pas feint et devenait même émotif, lui qui, enfin, s'irritait des inquiétudes identitaires des Québécois. Les rares fois qu'il se disait nationaliste, le premier ministre libéral sonnait faux.

C'est tout un contraste avec François Legault. Son nationalisme n'a rien de cérébral, il est profond, viscéral. Élevé à Sainte-Anne-de-Bellevue dans l'ouest de l'île de Montréal, issu d'un milieu modeste, le nouveau premier ministre est particulièrement sensible à la précarité de la langue française au Québec. Son nationalisme n'est pas raisonné, il ne l'a pas amené à se passionner pour les enjeux constitutionnels, pour les différents modèles du vivre-ensemble : multiculturel, interculturel, républicain. On pourrait même affirmer qu'il s'agit d'un nationalisme populaire.

C'est pourquoi, lorsqu'il parle de son amour des Québécois, il est sincère, il n'a pas besoin d'un texte. Lucien Bouchard trouvait que les Québécois ne travaillaient pas assez, François Legault, lui, semble vouloir les prendre tels qu'ils sont.

Gilles Duceppe a dû se reconverter au nationalisme après avoir porté l'étendard de l'internationalisme au sein de la Ligue communiste marxiste-léniniste dans les années 1970. Pauline Marois s'est toujours davantage intéressée à la gestion de l'État et aux mesures sociales qu'aux discours sur la nation et la souveraineté. Il n'y a peut-être que le patriotisme d'un Bernard Landry qui dépassait en intensité le nationalisme d'un François Legault du temps qu'il était un souverainiste pressé.

S'il est vrai que le nationalisme de François Legault est viscéral, c'est sur le plan économique qu'il s'exprime le plus; les questions d'immigration et de laïcité ne sont pas ses matières fortes. Il est bon de rappeler que ce fondateur d'Air Transat a participé à l'émergence du Québec inc. dans les années 1980 et que son entreprise a bénéficié du Régime d'épargne-actions qui a contribué à propulser de nombreux fleurons québécois. C'est dans cet esprit qu'il entend revoir le mandat d'Investissement Québec.

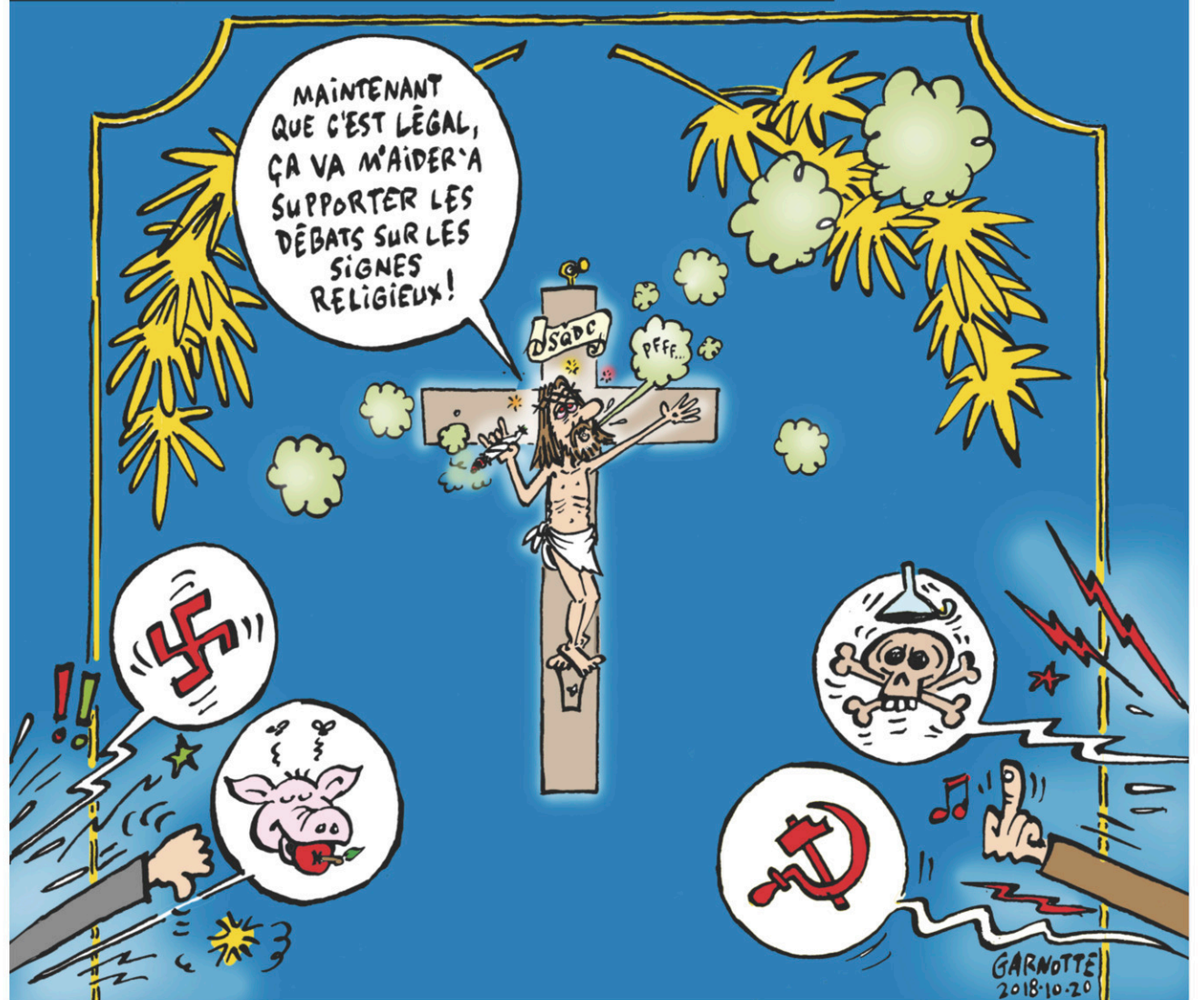
Anciens adéquistes, péquistes, libéraux et conservateurs fédéraux se trouvent aujourd'hui au sein de la CAQ, que ce soit parmi la députation ou parmi le personnel politique. Plus que jamais, le parti de François Legault est une coalition. Parmi les souverainistes désillusionnés qui se retrouvent à la CAQ, il y a ceux qui sont devenus de vrais fédéralistes et ceux qui jugent que l'indépendance est désormais impossible. Il y a ceux qui croient cependant que François Legault est le plus court chemin pour y arriver. Pour l'heure, tout ce beau monde cohabite harmonieusement, guidé par un seul mot d'ordre. « Le Québec d'abord à l'intérieur du Canada, mais le Québec d'abord », a répété vendredi François Legault.

Le Québec d'abord, cela signifie, dans sa perspective nationaliste, la nation québécoise francophone d'abord, dans le respect des droits de la minorité historique anglophone, certes, et « en prenant en compte l'avenir des membres des Premières Nations », comme il l'a souligné dans son discours d'assermentation.

Le premier ministre a promis de diriger un gouvernement « proche du monde » qui cherchera « l'adhésion [...] de la plus grande partie de la population ». Il faut comprendre qu'en matière de laïcité, par exemple, François Legault, qui a affirmé avoir un mandat clair, se conformera à la volonté de la majorité de la population. Or il s'est également engagé à gouverner dans un esprit « d'humanité et d'ouverture ». Son gouvernement sera celui de tous les Québécois, a-t-il aussi déclaré.

On le voit : gouverner, ce n'est pas seulement épouser l'opinion publique. François Legault semble le reconnaître. Le premier ministre devra parfois concilier ce qui peut sembler inconciliable, agir comme « fiduciaire de cette longue histoire d'une nation de langue française en Amérique », mais aussi contribuer à l'essor d'une société pluraliste, tournée vers l'avenir.

LE CRUCIFIX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ...



LETTRES

Pour mémoire

Au moment où reprend, avec le nouveau gouvernement, le débat sur l'abolition des commissions scolaires, je voudrais rappeler qu'en 1982, le Parti québécois de René Lévesque voulait lui aussi abolir ces commissions scolaires. Après un débat en conseil des ministres, le principe en avait été acquis et on décida d'aller d'abord en consultation avec un Livre blanc. On avait pris note du désintérêt massif de la population pour les élections scolaires (moins de 5%), du fait que les CS ne contrôlaient plus le contenu pédagogique, le salaire de leur personnel, leurs budgets, dont le taux de taxes foncières (alors fixé par le gouvernement), etc. Des structures sans contenu qu'on devait abolir pour donner ce pouvoir non pas au ministère de l'Éducation, mais aux écoles elles-mêmes. Dans un Livre blanc déposé par le ministre Camille Laurin le 21 juin 1982, intitulé *L'école québécoise : une école communautaire, responsable*, on lit : « Les écoles deviendront des corporations publiques dotées d'un conseil d'administration où les parents [...] seront majoritaires [...] Le suffrage universel sera aboli.

Les commissions scolaires dorénavant conçues comme des coopératives de service seront administrées par les représentants de chacune des écoles auxquelles s'ajouteront des représentants élus des municipalités [...] La carte des commissions scolaires sera considérablement modifiée [...]. Puis, le ministère de l'Éducation verra son rôle redéfini en fonction de la nouvelle configuration du système. »

Donc, pour René Lévesque et son gouvernement progressiste, il était clair que les Commissions scolaires devaient être abolies, excepté leur nom pour des raisons constitutionnelles. Michel Lemieux, ancien conseiller au cabinet de René Lévesque Québec, le 18 octobre 2018

Les signes religieux peuvent être offensants

Dans le débat sur le port des signes religieux ostentatoires, une chose qu'on oublie habituellement de signaler, c'est que ces signes religieux peuvent souvent être offensants pour ceux qui ne partagent pas les mêmes croyances. Qu'on me permette de rapporter une anecdote significative à ce propos. Dans les années 1950, mon père, qui était

cuisinier et qui savait aussi la pâtisserie, travaillait souvent les week-ends pour M^{me} Schwartz qui offrait des services de traiteur dans la communauté juive, pour des bar-mitsva ou des noces. Un jour, mon père avait croisé deux cordons de crème au beurre sur le dessus d'un gâteau, et on lui a demandé de reprendre cette décoration, étant donné que la croix était un signe offensant pour les juifs. Papa, tout bon catholique qu'il ait été, ne s'était pas formalisé de cette requête, car il pouvait très bien comprendre que des juifs, dont plusieurs survivants des camps qui avaient un numéro tatoué sur l'avant-bras, puissent se sentir blessés par un tel signe et il avait refait une autre décoration.

On oublie donc, il me semble, qu'un chrétien palestinien puisse ainsi se sentir blessé par la kippa de Lionel Perez, qu'un Indien parent de victimes des attentats terroristes au Pendjab puisse s'offusquer du turban sikh de Jagmeet Singh ou qu'une réfugiée iranienne ne supporte pas le voile d'Eve Torres, cette lobbyiste musulmane qui a investi Québec solidaire. Et que tous ces Québécois qui ne sont pas catholiques puissent souhaiter qu'on enlève le crucifix à l'Assemblée nationale!

Robert Laliberté, Le 17 octobre 2018.

LIBRE OPINION

Les indépendantistes et l'obligation d'agir

Michel Boudrias
Député de Terrebonne (fédéral)

Le temps est venu pour les organisations souverainistes de se redéfinir et de se réinventer. Un changement majeur de la part des partis politiques indépendantistes du Québec est plus que nécessaire. Depuis 2011, les résultats électoraux des forces souverainistes sont peu glorieux. À Ottawa comme à Québec, les partis indépendantistes sont énormément moins performants par rapport à l'appui à la souveraineté. Pourtant, encore aujourd'hui, près de deux millions d'électeurs québécois se disent pour l'indépendance. Prenons acte de ce constat et entreprenons les actions immédiates pour corriger cette aberration électorale.

À l'aube du prochain rendez-vous électoral fédéral de 2019 et devant l'état actuel des choses, on constate que les forces souverainistes n'ont jamais été autant divisées et aussi désorganisées : elles sont actuellement dans une position de faiblesse historique jamais vue. Trois partis non reconnus (BQ, PQ, QS) se partagent 30 des 203 sièges disponibles à l'Assemblée nationale et à la Chambre des communes. Bien

que 14 % des élus québécois soient souverainistes — divisés en trois partis et dans deux Parlements —, l'appui à la souveraineté se maintient bien au-delà de 30 %. Les résultats sont implacables et commandent des transformations immédiates. L'heure est grave et nos performances appellent à la réorganisation générale de notre mouvement. Il est désormais impératif de mettre de côté les 1001 sujets qui nous divisent pour se concentrer sur le projet fondamental qui nous unit : réaliser l'indépendance du Québec par des mandats électoraux clairs et sans appel.

Autocritique

Les indépendantistes doivent dès maintenant retrouver l'efficacité et l'unité de leurs organisations militantes. Il est incontestable que le plan de match politique passe par un discours souverainiste assumé, conséquent et cohérent. Les militants et les électeurs indépendantistes doivent savoir pourquoi, comment et pour combien de temps ils s'engageront. Les partis politiques souverainistes sont tenus d'assumer leur raison d'être — la cause nationale — sans ambi-

guité et de manière décomplexée. Cela doit se traduire et s'interpréter concrètement dans nos actions. Dans l'ordre actuel des choses, notre mouvement est mal placé pour incarner les aspirations de liberté et d'émancipation de la nation québécoise. Nous sommes indépendantistes, notamment pour en finir avec les chevauchements administratifs et les paralysies bureaucratiques entre Québec et Ottawa. Depuis plus d'une décennie, notre mouvement politique est devenu inconséquent en cette matière. À titre d'exemple, tout comme moi, plusieurs souverainistes disposent de plus d'une carte de membre et financent une multitude de partis ou d'organisations civiles indépendantistes. Cela produit, au fil du temps, l'effet pervers de diluer fatalement nos forces. Depuis une décennie, nous affaiblissons nos forces dans un manque de coordination notoire auprès de trois partis, trois chefs, 453 associations de circonscriptions, trois permanences, trois logos et trois programmes qui ne s'harmonisent pas. Nous épuisons inutilement nos militants. Nous décourageons les électeurs. Ces joutes entre les partis

tuent tout espoir en l'avenir. Nous sommes, à mon humble avis, les seuls responsables des contre-performances électorales et de la morosité ambiante des indépendantistes. Ce mode de fonctionnement erratique et contre-productif doit cesser une fois pour toutes.

Le modèle écossais

Je soutiens que, dans l'état actuel de notre maison, la nécessaire ingénierie de la force politique des indépendantistes passe par une organisation unifiée. À l'instar du SNP (Scottish National Party), les différents partis politiques souverainistes québécois qui œuvrent actuellement à l'Assemblée nationale et à la Chambre des communes ont tout intérêt à se regrouper en une seule et unique force. La mission est simple : un seul parti souverainiste, un seul programme, une seule organisation, une seule mission coordonnée qui s'articule à l'intérieur des Parlements de Québec et d'Ottawa. En tant qu'élu indépendantiste et à l'heure d'une refonte du Bloc québécois, je lance dès maintenant cette idée afin qu'elle puisse cheminer auprès de tous les Québécois.

L'ensemble des forces souverainistes doit immédiatement prendre acte des échéanciers qui nous incombent et du message à envoyer aux deux millions d'électeurs indépendantistes. Nous leur devons un renversement de cette impasse en 2019 afin de leur redonner espoir pour la prochaine décennie. Incarnons et assumons notre cause nationale avant, pendant et à l'occasion de toutes les élections, sans détour et sans ambiguïté. La priorité politique immédiate des souverainistes passe par le rendez-vous de l'élection fédérale de 2019 : il sera impératif d'élire une majorité de députés du Bloc. Nous assurerons ainsi la progression des forces souverainistes tout en assumant la seule police d'assurance des Québécois qui vaille face au gouvernement d'Ottawa. Nous avons besoin d'une majorité au Québec pour forcer une minorité de tout gouvernement fédéraliste à Ottawa. C'est la première étape pour assurer la pérennité du mouvement politique et pour se donner une chance d'unifier nos forces entre 2019-2021 et d'élire un gouvernement indépendantiste majoritaire en 2022.

Cessons de parler de transport sans parler d'aménagement

Alexandre Paré
Jean-François Vachon
Urbanistes

C'était prévisible, les questions de mobilité et de transport ont fait l'objet de débats et de propositions lors de la dernière campagne électorale au Québec. Ce l'était d'abord parce que ces questions ont occupé une place centrale dans les dernières campagnes électorales municipales. Valérie Plante a fait élire son parti notamment sur la base d'une proposition audacieuse de ligne rose pour désengorger la branche est de la ligne orange du métro et améliorer la mobilité des Montréalais dans des secteurs laissés pour compte depuis très longtemps. À Québec, le maire Labeaume s'est positionné fermement contre la création d'un fameux « troisième lien » autoroutier reliant Lévis à la Vieille Capitale. Ailleurs, l'électorat de nombreuses autres municipalités a été séduit par des candidats proposant une amélioration substantielle de leurs services de transport en commun.

C'était prévisible également parce que les questions de mobilité occupent depuis plusieurs années une place importante partout dans le monde, souvent dans un contexte d'urbanisation accélérée. Les exemples d'initiatives en matière de transport à l'étranger font d'ailleurs de plus en plus les manchettes ou l'objet de longs reportages. La Ville de Londres a adopté des mesures de péage par zones pour lutter contre la congestion. La Ville de Paris a récupéré de nombreuses voies de circulation pour les rendre plus conviviales, notamment autour de la Bastille ou le long des quais de la Seine. Copenhague et Amsterdam, évidemment, multiplient les infrastructures cyclables. New York a sorti les voitures de Central Park, à l'exception de quatre voies qui le traversent toujours d'est en ouest. Les réseaux de vélos en libre-service et d'autopartage se multiplient avec succès. Enfin, les entreprises comme Uber et Lyft ont brouillé les cartes du covoiturage et du modèle d'affaires des services de taxi.

Transports collectifs

Ainsi, suivant l'air du temps, les quatre partis principaux ont insisté à leur manière sur l'importance du transport collectif, une situation relativement nouvelle dans une province où on nous avait habitués à distribuer les promesses de prolongement de routes et d'autoroutes pour lutter contre la congestion. Les libéraux ont fait valoir que le REM verra le jour dans quelques années à leur initiative. Les péquistes ont riposté en promettant de reconsidérer le REM au profit de leur Grand Débloqué. Les solidaires ont promis de réduire de moitié le prix du transport collectif, promesse que les libéraux ont reprise en la bonifiant de la gratuité du transport en commun pour les étudiants et les aînés. La CAQ a tué



Comment justifier les priorités en matière de transport en commun si l'on ne coordonne pas leur planification avec celle du territoire ?

MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

la ligne rose dans l'œuf en la soutenant à la condition qu'elle soit construite en surface, sans manquer de soutenir la construction d'un « troisième lien » à Québec et d'offrir de prolonger le REM à Laval et sur la Rive-Sud. Enfin, la vertueuse électrification des transports semble faire l'unanimité.

Mais qu'en est-il de l'aménagement du territoire ? Comment les propositions en matière de transport collectif s'inscrivent-elles dans la stratégie d'aménagement du Québec ? Comment justifier les priorités en matière de transport en commun si l'on ne coordonne pas leur planification avec celle du territoire ? Et comment déterminer où les différents types de services (lourd ou léger, sur rails ou par bus) doivent être implantés si on ne tient pas compte des formes d'aménagement et des densités des régions qui doivent être desservies ? À cet effet, les distributions de nouvelles lignes de REM ou les prolongements de lignes de métro en banlieue semblent instrumentaliser le transport collectif au même titre que l'asphaltage des routes à une autre époque.

Portrait inquiétant

Récemment, à *Tout le monde en parle*, un panel d'experts en environnement dressait le portrait inquiétant de notre avenir si on ne fait rien pour freiner l'évolution des changements climatiques rapidement. Évitez de conduire, qu'on nous a dit. Très bien, mais quand la majorité des gens habitent dans des milieux monofonctionnels résidentiels peu denses qui rendent les déplacements quotidiens à pied difficiles, qu'est-ce qu'on fait ? Quand la faible densité et l'imperméabilité de la forme

de ces aménagements rendent difficile, sinon impossible la pénétration d'un service de transport en commun performant au sein de ces quartiers, qu'est-ce qu'on fait ?

Les solutions existent, évidemment. On peut réaménager certains secteurs périurbains pour leur insuffler des densités minimales et des caractéristiques urbaines qui rendront l'implantation de réseaux de transport collectif performants possibles. Dans tous les cas, la planification des réseaux de transport doit être subordonnée à celle de l'aménagement du territoire, et non le contraire, comme nous avons eu l'habitude de le faire depuis longtemps. En ce sens, l'initiative du gouvernement de Pauline Marois avait été clairvoyante en réunissant au sein du même ministère les transports, les affaires municipales et l'occupation du territoire. L'expérience n'aura toutefois pas duré assez longtemps pour qu'on en voie les résultats.

Le premier ministre François Legault a dévoilé son cabinet le 18 octobre et n'a malheureusement pas tenté de répéter cette expérience. Bien que Chantal Rouleau soit nommée responsable de la métropole et ministre déléguée aux Transports, c'est François Bonnardel qui dirigera le ministère des Transports, tandis qu'Andrée Laforest prendra la tête du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. L'occupation du territoire, quant à elle, ne fait plus l'objet d'un ministère. Espérons toutefois que des mécanismes de collaboration seront mis en place entre les ministères pour qu'enfin, la planification des transports découle de celle du territoire dans un exercice cohérent et suivant une vision durable de l'aménagement du Québec de demain.

En fumer du bon

KONRAD YAKABUSKI



Pendant quelques jours, au moins, le symbole national du Canada aux yeux du reste du monde n'est pas la feuille d'érable, mais bien la feuille de cannabis. Comme l'a si délicieusement souligné Stéphane Baillargeon cette semaine dans *Le Devoir*, le Canada « est devenu une sorte d'agent psychoactif pour les médias du monde » avec la légalisation de la marijuana récréative.

On a dû rappeler aux journalistes étrangers, y compris ceux des grands réseaux de télévision américains qui ont atterri dans les villes du pays mercredi, que le Canada est loin d'être la première juridiction à légaliser cette drogue à des fins récréatives. Plusieurs États américains, sans parler de l'Uruguay, nous ont montré la voie en légalisant la consommation de cannabis à ces fins sans pour autant devenir des sociétés sans foi ni loi. La Californie, avec une population qui dépasse celle du Canada tout entier, a dix mois d'avance sur nous.

N'empêche, on n'avait qu'à entendre les commentaires des enthousiastes qui avaient fait la file à l'extérieur de l'une des rares succursales de la Société québécoise du cannabis pour constater qu'il s'agissait d'un événement historique à leurs yeux. Pour la première fois, ils pouvaient acheter en toute légalité un produit qu'ils s'étaient procuré jusque-là dans l'obscurité des ruelles ou des mains des revendeurs liés à des gangs de rue ou au crime organisé. « Et ce que j'aime, c'est qu'à partir d'aujourd'hui, ce n'est pas la pègre qui va profiter de ce commerce », a dit au *Devoir* l'un des clients de la SQDC, satisfait de son achat, au centre-ville de Montréal.

Si les retombées économiques peuvent varier d'une région à l'autre au Canada, la légalisation du cannabis aura des retombées politiques à peu près égales à travers le Canada. Et c'est le gouvernement Trudeau qui en profitera.

Décidément, en ce qui concerne le cannabis, les Québécois vivaient comme si rien n'avait changé depuis la Grande Noirceur. Alors qu'ailleurs au Canada, et surtout à Vancouver et à Toronto, des dizaines de magasins de cannabis ont pignon sur rue depuis quelques années déjà, la police québécoise a systématiquement empêché l'ouverture ici de tout magasin de la sorte. Si c'est vrai que ces magasins opéraient dans l'illégalité ailleurs au Canada, cela fait longtemps que la police avait cessé d'essayer de les fermer. C'est pourquoi le 17 octobre n'a pas été accueilli avec le même enthousiasme à Vancouver et à Toronto, où aucun magasin privé ou public légal n'a encore ouvert ses portes. Les magasins dans ces villes et ailleurs en Ontario et en Colombie-Britannique — à part un seul magasin à Kamloops — continueront d'opérer de manière illégale jusqu'à ce qu'ils obtiennent un permis de leur gouvernement provincial respectif.

Le contraste avec le Québec, où l'État sera le seul distributeur du cannabis légal, est particulièrement frappant. Ailleurs au Canada, le prétendu « ganjapreneurisme » fait en sorte que des milliers de Canadiens voient une occasion d'affaires dans la légalisation de la marijuana. Ailleurs au Canada, c'est le Klondike où tout un chacun peut devenir riche grâce au « canna-capitalisme », alors qu'au Québec, on se contente des sacs bruns de la SQDC.

Si les retombées économiques peuvent varier d'une région à l'autre au Canada, la légalisation du cannabis aura des retombées politiques à peu près égales à travers le Canada. Et c'est le gouvernement Trudeau qui en profitera. L'ancien premier ministre progressiste conservateur Brian Mulroney, qui a toujours su flairer une bonne affaire politique, a mis ses collègues conservateurs dans l'embarras en louangeant le gouvernement Trudeau pour cette « importante avancée sociale ». Selon l'ancien premier ministre de 79 ans, qui s'est aussi joint cette semaine au conseil d'administration d'une entreprise américaine qui investit dans le secteur du cannabis, « le Canada joue un rôle de leadership majeur » que d'autres pays suivront. Pendant ce temps à Ottawa, le député conservateur Gérard Deltell martelait que « ce n'est pas une bonne journée pour le Canada ».

Les conservateurs se sont trompés en s'opposant à la légalisation du cannabis. Une fois que le train ayant quitté la gare, il fallait vite se ranger au consensus canadien pour ainsi passer à autre chose. Dans les yeux des jeunes Canadiens, les conservateurs ont encore l'air de vouloir bloquer le progrès. Et si le nouveau gouvernement caquiste au Québec va de l'avant avec sa promesse de relever l'âge légal pour la consommation du cannabis à 21 ans, il risque de susciter une ruée de jeunes électeurs vers les libéraux de Justin Trudeau lors des élections fédérales de l'automne prochain. Comme l'a souligné cette semaine la ministre fédérale de Justice, Jody Wilson-Raybould, toute loi caquiste voulant relever l'âge légal à 21 ans ferait véritablement l'objet d'une contestation judiciaire. Enlever un droit, même si celui-ci n'aurait existé que pendant quelques mois, est toujours une proposition douteuse.

Bien sûr, la légalisation du cannabis ne se fera pas sans heurts, et les craintes de la profession médicale doivent être prises au sérieux pour empêcher qu'elles se réalisent. Mais il faut en avoir fumé du bon pour prétendre que le gouvernement Trudeau fait fausse route.

Écrivez-nous !

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Nous vous demandons de limiter votre contribution à 5000 caractères, espaces compris, soit environ 550 mots. Envoyez-nous vos textes à redaction@ledevoir.com. Nous communiquerons avec les auteurs dont les textes seront retenus.

La parité une fois pour toutes

Marie Malavoy, Hélène Daneault,
Louise Harel, Christiane Pelchat
Carole Théberge

Pour le Comité des femmes de l'Amicale
des anciens parlementaires

Un résultat de 42,4 % de femmes élues à l'Assemblée nationale du Québec, le 1^{er} octobre dernier, c'est sans conteste une victoire. Un Conseil des ministres paritaire, comme vient de l'annoncer le premier ministre, c'est un motif de réjouissance. Il faut le reconnaître et le célébrer. Mais ne nous y trompons pas. Cela ne s'est pas fait tout seul. La société québécoise était mûre pour ce changement, et les nombreux partenaires de la parité l'ont rendue possible. À force de mobilisations, de prise de parole, de pressions, de revendications, de détermination. L'année qui a précédé l'élection a été particulièrement riche en actions de toute nature qui ont préparé le terrain pour une avancée aussi concluante.

Il fallait s'y attendre. Des voix s'élevaient déjà pour saluer le progrès et, du même souffle, clamer que des mesures contraignantes ne sont pas nécessaires. Pourquoi contraindre

quand on a obtenu un si bon résultat naturellement ? Pourquoi une loi si le progrès est arrivé de lui-même ? Parce que nous ne sommes pas en terrain solide. Les avancées en matière d'égalité des femmes dans une société comme la nôtre ne sont pas à l'abri des reculs. La partie n'est pas gagnée à tout jamais. Sans l'adoption d'une loi sur la parité, on risque de laisser le champ libre au bon vieux principe de la discrimination systémique. Sans bruit, avec des allures de normalité, ce type de discrimination s'installe dans les mœurs, les processus, les esprits. Elle conduit au renouvellement des tendances habituelles, aux règles du jeu qui favorisent la reproduction des modèles classiques. Comme le pouvoir fut exercé par les hommes depuis des millénaires, c'est de ce côté-là que sont les acquis. Pas du côté des femmes. La récente percée n'est pas un changement de modèle en profondeur. Cela nous dit que c'est possible — et c'est déjà magnifique —, mais non que c'est acquis.

Regardons les choses en face. Nous avons atteint le palier inférieur de la zone paritaire. Le prochain 10 % sera

tout un défi ! Il y a fort à parier que chaque pourcentage additionnel sera gagné de haute lutte. C'est pourquoi nous continuerons de demander l'adoption d'une mesure législative pour pérenniser la parité à l'Assemblée nationale. Car qu'est-ce qu'une loi, sinon la mise en forme d'une conception du bien commun ? Les règles qui nous gouvernent dans leur ensemble définissent le bien et le mal, consignent le permis et l'interdit, tracent les contours de notre idéal de société. Elles sont un puissant signal de ce que nous désirons être collectivement, elles sont l'expression de la volonté d'un peuple. En ce sens, une loi sur la parité ajouterait au progrès du moment la détermination d'ancrer une fois pour toutes la présence des femmes au Parlement dans notre histoire politique. Pour celles qui sont déjà là, ce serait une reconnaissance majeure. Pour celles qui hésitent encore, cela indiquerait qu'on les souhaite et les attend. Pour l'ensemble de la société, on inscristrait la parité à l'encre indélébile, signifiant le désir d'être gouverné à égalité par les hommes et les femmes qui la composent.

B 12 | PETITES ANNONCES

DEMEURES, OCCASIONS D'AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS petitesannonces@ledevoir.com 514.985.3322 1 800 363.0305

Charme & PRESTIGE

LE PLUS BEL EMPLACEMENT DE MONTRÉAL OFFRANT UN BEAU CHOIX DE CONDOS !!!

LUCIE RICARD
Savoir-faire, expérience et qualité de service exceptionnel
récipiendaire de 2 prix au Gala MAX/MMM

- TROPHÉE POUR L'ANNÉE 2017 CLUB PLATINE
- CARRIÈRE EXCEPTIONNELLE AU SEIN DE RE/MAX AU NIVEAU INTERNATIONAL

FACE AU PARC LAFONTAINE, PRÈS MÉTROS ET SERVICES

Les Dauphins sur-le-Parc figurent parmi le nec plus ultra du patrimoine montréalais. Qualité de vie en plein cœur du Plateau, prestige, vue spectaculaire, piscine, gym, saunas...
Choix de condos «vues exceptionnelles»

Opportunité 5%, 372 000 \$, 3 cac, vue parc, garage en sus #23473693

Opportunité 4%, 259 000 \$, 2 cac, vue stade Olympique, libre #17884949

LUCIE RICARD COURTIER AGRÉE RE/MAX ALLIANCE, AGENCE IMMOBILIÈRE **514 386-9804** VOIR MES PROPRIÉTÉS LUCIE RICARD RE/MAX QUÉBEC

OUTREMONTAIS À 100%
LOCALISATION — BEAUTÉ — STYLE

2^e étage en voie de conversion en condo. Au centre d'Outremont près Lajoie. Escalier privé, 3 balcons, près métro, magasins alimentation, écoles, garderies, etc. 3 chambres, 1 s/bain, petit hangar, plafonds 9'4", bois franc.

STATIONNEMENT
569 000 \$
CENTRIS 227 679 52

720 av. OUTREMONT

CHARLOTTE MICHAUD
cmichaud@sutton.com
514.894.0866
10h à 22h

DEPUIS 30 ANS

groupe sutton-immobilia inc. agence immobilière 514.272.1010

LAC BROME



VOTRE RETRAITE à la campagne, hiver comme été, dans le pittoresque et paisible village de West Brome. Maison de 2 chambres, 2 sdb, poêle à bois, garage, terrain de 1,6 acres en pente douce et vue sur la rivière jusqu'aux terres agricoles. **285 000\$**

LOIS HARDACKER
Ctr. imm. Agréé, Royal LePage Action, Agence Immobilière

LA PRÉSENTATION



PARADIS ÉQUESTRE qui sait accommoder chevaux et maîtres en confort. Maison pièce-sur-pièce circa 1850 rénovée, verrière 4-saisons, piscine creusée et son cabanon, étang, jardin clôturé. Écurie et manège intérieur (2015), grange/garage. **495 000\$**

450 242-2000
www.loishardacker.com

AHUNTSIC (VIEUX-BORDEAUX)



VISITE LIBRE - Dimanche 21 octobre 14h à 16h

GRANDE MAISON DE PIERRES
1889, entièrement restaurée et rénovée, près rivière, touche de modernité dans un cadre architectural d'époque.
749 000 \$

#CENTRIS 23101312

MICHEL BERGERON 514-824-4541
Courtier immobilier agréé, Re/max Alliance Inc.

TROIS-PISTOLES (Bas St-Laurent)
MLS : 16949822



LE BOCAGE avec son cachet unique saura vous séduire. Avec ses grandes pièces ouvertes et ses 6 chambres avec SDB, vous pourrez offrir à vos clients, repos gîte et repas. Terrain de 20 acres avec vue sur le Fleuve. Tout meublé et équipé. Permis de restauration et d'hébergement en règle.

PRIX RÉVISÉ : 350 000 \$ NÉGO. (succession)

MARTIAL TREMBLAY 418-730-4252 / www.gothaimmobiliere.com



POUR ANNONCER DANS CE REGROUPEMENT CONTACTER CHANNEL BOISSÉ AU 514 985-3454 OU cboisse@ledevoir.com

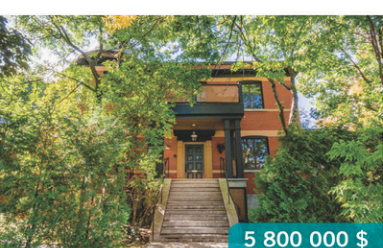
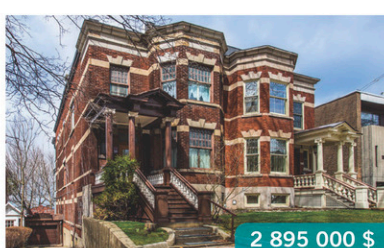


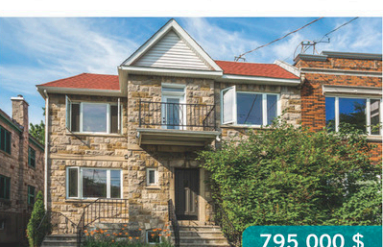


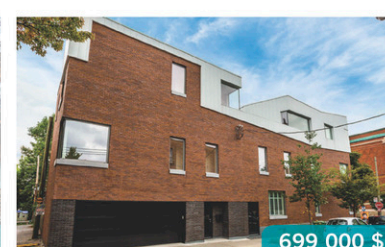








REALTA
agence immobilière

ANNE-MARIE MARTINO
courtier immobilière

T 514 789 2889
realta.ca

10 ans REALTA
UNE QUESTION DE VALEURS

NOUVEAUTÉS | ADRESSES DE PRESTIGE

 Outremont 87 McCulloch 5 800 000 \$	 Outremont 59 Springgrove 2 895 000 \$	 Outremont 1555 Bernard 1 950 000 \$	 Outremont 487 Stuart 1 065 000 \$
SUR RENDEZ-VOUS			
 Outremont adj. 15586 Woodbury 795 000 \$	 Outremont 4 Querbes 429 000 \$	 CDN 5795 Northmount 489 000 \$	 Rosemont 5619 5 ^{ème} Avenue 699 000 \$
 Rosemont 5699 St-André 1800 \$ / MOIS	 Ahuntsic 12268 Letellier 2100 \$ / MOIS	 Ville-Marie 1449 St-Alexandre app. 902 2995 \$ / MOIS	 Chomedey 3846-3848 ch. du Souvenir 399 000 \$
 Lorraine 15 place de Toul 525 000 \$	 St-Sulpice 731-731A Bord-de-l'Eau 545 000 \$	 Lac-Brome 123 Baie-Rock Island 979 000 \$	 Morin-Heights 14 Susan 335 000 \$